93-01841/

The Research Branch of the Library of Parliament works exclusively for Parliament, conducting research and providing information for Committees and Members of the Senate and the House of Commons. This service is extended without partisan bias in such forms as Reports, Background Papers and Issue Reviews. Research Officers in the Branch are also available for personal consultation in their respective fields of expertise.

©Minister of Supply and Services Canada 1992
Available in Canada through
your local bookseller
or by mail from
Canada Communication Group -- Publishing
Ottawa, Canada K1A OS9

Catalogue No. YM32-1/87-12-1992-03E
ISBN 0-660-14620-7

N.B. Any substantive changes in this publication which have been made since the preceding issue are indicated in **bold print.**

CE DOCUMENT EST AUSSI PUBLIÉ EN FRANÇAIS

CANADA

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

SOUTH AFRICA: THE STRUGGLE FOR REFORM

INTRODUCTION

The situation in South Africa has changed considerably since F.W. de Klerk became President in 1989. Nelson Mandela has been released from prison and discriminatory laws have been repealed. However, South Africa is still marked by violence and constitutional negotiations are bound to be difficult. Indeed, South Africa is only now entering what could be the most difficult period of its history. This review outlines what is at stake in this constitutional reform by examining the confrontations within South African society and the role of the international community.

BACKGROUND AND ANALYSIS

A. The Internal Conflict

1. The Politicizing of the Black Community

The African National Congress (ANC) is the oldest black organization which opposes apartheid. Formed in 1912, it first attracted international attention in the '50s as a result of its peaceful demonstrations and the arrest of Nelson Mandela and a number of its other leaders. Police intervention in Sharpeville in 1960, as a result of which 69 people were killed, led the ANC to resort to guerrilla tactics. In 1962, the organization was outlawed by the South African government. Following the Soweto uprising in 1976 and the death in prison of Steve Biko in 1977, the ANC regained its influence, with numerous youths joining the organization in exile in neighbouring states. The ANC exerted pressure on the government through a campaign of sabotage conducted by its military wing,

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

government through a campaign of sabotage conducted by its military wing, the *Umkhonto we Sizwe* (Sword of the Nation) and through the tacit support of a large section of the black community, through the agency of the United Democratic Front (UDF), which was more or less the representative of the ANC inside South Africa until the ban on the ANC was lifted in February 1990.

The ANC's ideology has been the subject of numerous controversies. It is difficult to pinpoint this ideology. Although it received financial support from the Soviet Union, the ANC also accepted a great deal of help from various other sources, such as the Scandinavian countries. There has been a long-standing alliance between the ANC and the South African Communist Party (SACP), but there have always been power struggles between the ideological branch, whose aim is to change the political system, and the nationalist or ethnic branch, whose primary aim is to dismantle the apartheid system. Still, the Communist influence within the ANC is viewed with suspicion by certain elements of the population and the international community.

Indeed, not all black political movements support the ANC. The Azanian People's Organization (AZAPO), a socialist group formed by black intellectuals (Azania is the name proposed for black-ruled South Africa) and the Pan Africanist Congress of Azania, established in 1959, disagree with some ANC policies. However, the ANC's chief rival within the black community is the Inkatha Freedom Party led by Mangosuthu Gatsa Buthelezi, Chief of the KwaZulu homeland, who favours a non-socialist position. Chief Buthelezi represents Zulus, who are the most numerous black ethnic group in South Africa, with a population of over 5.5 million people. He has frequently criticized sanctions imposed by the international community and the presence of Marxist elements in the country.

Since September 1987, the townships around Pietermaritzburg, the capital of Natal province, have been the scene of bloody clashes between ANC and Inkatha supporters. Ideological differences sometimes appear to be ethnic in nature and there are indeed rivalries between the eight major black ethnic groups in the country, especially between and even within the two major groups, the Zulus and the Xhosas. On the whole,

RECYCLED / RECYCLÉ

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHEQUE DU PARLEMENT

however, violence between various black groups, which has so characterized South Africa in recent years and is undoubtedly one of the most disquieting aspects of the crisis in the country, is the result of ideological, rather than ethnic or other conflicts.

In early 1990, the violence between ANC and Inkatha supporters intensified as the two groups tried to consolidate their support within the black community following the lifting of the ban on the ANC. Amid claims by the ANC that the police were helping Inkatha, the violence between the supporters of the two groups spread from Natal province to Soweto, and, by September 1990, posed a serious threat to the peace process. The growing hatred between the supporters of the ANC and Inkatha and the desire for revenge in both camps make it difficult for Nelson Mandela and Chief Buthelezi to make conciliatory gestures.

2. The White Community's Attitude to Reform

Over the years, South Africa's white community, mostly made up of Afrikaners, descendants of Dutch settlers called Boers, developed into a segregationist society which imposed social and housing restrictions on the black majority. In power since 1948, the National Party stressed the need to protect the rights and privileges of the white minority, especially those of the Afrikaners from whom it traditionally receives its mandate. In the face of the black community's demands, backed by worldwide public opinion, for the dismantling of apartheid, the South African government has been compelled to initiate constitutional reforms. In granting voting rights to Indians and Coloureds and creating for each of these groups a House in Parliament with limited powers, the new Constitution of 1984 was perhaps designed to accustom Afrikaners to share their political power to some extent. However, the new Constitution did not enjoy the success that had been hoped for. Indeed, it angered the black majority who, despite their demands, were given no rights, and resulted in divisions within Indian and Coloured communities, which to a large extent boycotted the elections. The violence which broke out on 3 September 1984, the day the new Parliament opened, plunged South Africa into its worst crisis ever.

RECYCLED/RECYCLÉ

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

The new Constitution also caused uneasiness within the ranks of Afrikaners. The uncompromising attitude of many Afrikaners was due to various factors. In the first place, Afrikaners were afraid that reforms might one day give the vote to the black majority who, with a population of some 30 million would undoubtedly achieve political power in a democracy. Furthermore, Afrikaners had developed a strong national identity and a strong attachment to the country that they claimed, despite proofs to the contrary, to have settled before the arrival of Blacks. The Afrikaners consolidated their ascendancy in the government sector, while English-speaking Whites concentrated on the business sector.

Former President Botha, himself an Afrikaner and a veteran of the National Party, was undoubtedly well aware of the position taken by Afrikaners. He also recognized the need for reforms, however, in view of the demands voiced by Blacks and the international community. He therefore initiated a slow reform process in a bid to satisfy the demands of the Blacks while avoiding the removal of all the privileges of the Afrikaners.

3. F.W. de Klerk's Reforms

The reform process, however, remained stalled until early 1989. After suffering a stroke on 19 January 1989, Mr. Botha announced on 2 February that he was resigning as leader of the National Party but would remain as President of the country. The same day, the party elected Frederik Willem de Klerk, the Minister of Education, as its new leader. Angered by some of Mr. de Klerk's initiatives, President Botha resigned on 14 August instead of waiting for the election.

In the 6 September 1989 election for the tricameral Parliament, the National Party again won a majority in the chamber for Whites, the most important of the three Houses of Parliament, with 93 of the 166 seats. The Conservative Party, to the right of the National Party, remained the official opposition with 39 seats compared to 23 in 1987 while the Democratic Party, to the left, won 33 seats. The majority parties in the Coloureds' chamber and the one for Indians maintained their position.

F.W. de Klerk, who was elected President on 14 September at the start of the parliamentary session, claimed that he had received a mandate to achieve reform. Indeed, the relaxation of tensions in Angola

RECYCLED-RECYCLÉ

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

and Namibia had to a large extent removed the external threat to South Africa's security, leaving President de Klerk free to concentrate on the internal situation. His government chose to avoid intensifying the confrontation with the black community and to favour negotiation instead. Well aware of the strain on South Africa's economy caused by international sanctions and confident that the ANC would avoid putting obstacles in the way of negotiations, President de Klerk probably recognized that undertaking negotiations with the black community could not only remove the threat of wide-scale violence in South Africa, but could also lead eventually to the withdrawal of international sanctions. However, in order to make negotiations possible, President de Klerk had to take important initiatives to convince the international community that he was committed to reform and to enable the ANC to begin negotiations.

On 2 February 1990, in a statement to Parliament, de Klerk announced the lifting of the ban on the ANC, the Pan Africanist Congress (PAC) and the South African Communist Party (SCAP). However, lifting the ban on these organizations by no means guaranteed a united negotiating team from the black community nor did it ease the tensions between the ANC and Inkatha. Thus, in order to improve the chances of success of eventual negotiations, de Klerk really had little choice but to go one step further and announce the release of Nelson Mandela, perhaps the only person with the influence necessary to bring a unified black position to the negotiating table. Mandela walked out of the Victor Verster prison farm on 11 February 1990.

4. The Difficult Road to Constitutional Negotiations

After his release, Mandela embarked immediately on the process of bringing together the various elements of the black community, while at the same time trying to reassure the white community that the Blacks were committed to peaceful negotiations. He did not repudiate the ANC's armed struggle, keeping it as a bargaining tool to pressure the government into lifting the state of emergency. On 16 February 1990, the National Executive Council of the ANC in Lusaka, Zambia, announced that it was ready to send a delegation to South Africa to prepare for negotiations. Since Oliver Tambo, the President, was in poor health, it was

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

recognized that Mandela was, to all intents and purposes, the leader of the ANC.

Mandela called for an end to the bloody clashes between ANC and Inkatha supporters in Natal province, but by the end of August 1990, the violence had spread to Soweto and threatened to derail the peace process. The hatred fostered in both camps by the killings make the situation difficult to control, but black leaders recognize that continuing violence within the black community only increased the concern felt by right wing elements of the white community strongly opposed to reform. A meeting between some representatives of the ANC and Inkatha, the first official contact between the two groups since 1979, took place on 19 September 1990; however, the explosion of violence during the summer considerably hampered efforts to ease tensions between the two groups. Mandela and Buthelezi finally met on 29 January 1991 and jointly called for an end to the violent clashes between ANC and Inkatha supporters, but the violence continued.

Despite the violence among Blacks, the ANC and the government made significant progress in establishing lines of communication in preparation for constitutional negotiations. On 4 May 1990, after three days of discussion, the ANC and the government reached agreement on a joint declaration called the Groote Schuur Minute, which indicates their common commitment to a peaceful process of negotiation. At the same time, the government promised to work toward the lifting of the state of emergency. On 7 June, it was announced that the state of emergency would be ended everywhere except in Natal province. Discussions held on 6 August resulted in an agreement called the Pretoria Minute on the release from prison of ANC members and on the provisions for the return from exile of some 20,000 South Africans.

In view of these measures, the ANC announced that it was suspending all armed action by its military wing. Mandela and President de Klerk, however, saw the necessity of meeting on 27 November 1990 to discuss the continuing violence. They reaffirmed their commitment to the peace process, but expressed concerns about the tensions within the

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

country. Despite their pleas for an end to violence, almost 100 people were killed in clashes a few days after the meeting.

Tensions within the ANC itself became evident during its national consultative conference held on 14-16 December 1990. Delegates criticized the ANC leadership and favoured less conciliatory policies than those espoused by Mandela and other leaders who were ready to see sanctions reduced or removed. The less conciliatory attitude of most ANC members appeared to limit the leadership's room to manoeuvre during discussions with the South African government.

Meanwhile, the government removed more barriers to constitutional negotiations. On 1 February 1991, President de Klerk announced in Parliament his government's intention to repeal the remaining discriminatory laws such as the Group Areas and the Land Acts. On 12 March 1991, the government submitted to Parliament five draft laws to remove rules preventing Blacks from owning property. In short, considerable progress was still being made in dismantling apartheid and in preparing the way for constitutional negotiations.

The peace process, however, continued to be threatened by the violence between ANC and Inkatha supporters. The violence in Soweto and the townships made numerous victims and increased tensions between the government and the ANC, which claimed that government officials were not doing enough to control the situation. The ANC was also angered by further delays in the release of political prisoners. On 5 April 1991, Nelson Mandela issued an ultimatum to the government demanding the dismissal by May of the Ministers of Defence and of Law and Order and threatening to end ANC participation in discussions with the government if steps were not taken to end the violence. Mandela had met with Chief Buthelezi a few days before, but without finding a solution to the problem. President de Klerk refused to dismiss the ministers and instead invited political, religious and academic leaders to participate in a peace summit to be held on 24-25 May.

The ANC refused to participate in the peace summit, but tensions eased somewhat when de Klerk and Mandela met on 8 May 1991. They agreed on a ban on the carrying of weapons at public meetings in a bid to

RECYCLED/RECYCLÉ

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

stop the violence, but the effectiveness of this measure was put in doubt when Inkatha insisted that its supporters could still carry traditional weapons. After a meeting of its Executive Council on 18 May, the ANC announced in response that it was suspending its participation in constitutional discussions with the government. President de Klerk moved quickly to prevent a worsening of the situation by meeting Chief Buthelezi to produce an agreement on measures to control weapons at public meetings. Nevertheless, the ANC did not change its position with regard to the constitutional discussions.

Despite this temporary setback, the government continued its reform process. On 5 June 1991, the South African Parliament repealed the *Group Areas Act* and the *Land Act* and on 17 June, it repealed the *Population Registration Act*, the last legal pillar of apartheid. These historic events left no doubt that South Africa, now rid of official apartheid, was well on the way to transforming itself into a true democracy. At its national convention on 6-7 July, the ANC prepared itself for the constitutional negotiations by giving its newly-elected executive, including Nelson Mandela who was elected president to replace Oliver Tambo, the mandate to engage in negotiations with the government. The government also prepared itself for constitutional negotiations and in the process saw its position within the international community improve significantly as a result of its commitment to reform. In early July 1991, the decision of the International Olympic Committee to end the boycott of South Africa at the Olympic Games and the lifting of many United States sanctions demonstrated how quickly South Africa had succeeded in ending its pariah status within the international community.

Ironically, a few days after its great successes on the world scene, the South African government faced a serious political crisis when it was revealed that the security police had secretly provided funds to Inkatha to help it oppose the ANC. Although the ANC had often claimed that the security police allowed and sometimes helped Inkatha members to attack ANC supporters, documents revealed at this time were the first proof of any link. However, while there were calls for the government, or at least some of its members, to resign, the government was able to weather

RECYCLED/RECYCLÉ

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

the political storm. On 29 July 1991, President de Klerk announced a new Cabinet. Magnus Malaan, the Minister of Defence, and Adriaan Vlok, the Minister of Law and Order, who were held responsible for the police actions, were given less important portfolios. This move to a large extent placated the ANC, which, on 1 August, issued a statement in which, while it strongly criticized the government, it also announced that the ANC would resume, with the government, the constitutional discussions that had been suspended in May. In short, while the crisis over the funds to Inkatha tarnished the government's image, it did not seriously threaten the move towards constitutional negotiations expected to take place in 1992.

Indeed, on 4 September 1991, the South African government announced constitutional proposals that included the granting of voting rights to Blacks and the establishment of a bicameral Parliament. Although the proposals were criticized by the ANC and other groups, it was recognized that there was room for negotiation. Meanwhile, an agreement signed in Geneva on the same day between the South African government and the United Nations High Commissioner for Refugees cleared the way for the return of exiles and granted an amnesty for political crimes. This agreement removed some of the obstacles to constitutional negotiations, but these could also be hampered by violent clashes among various groups. Through the efforts of church groups and others, a Peace Accord was negotiated in a bid to end the violence. While some elements of South African society, notably extreme right-wing White groups, oppose the reform process and apparently tried to provoke a new round of violence after a summer lull, the Peace Accord was signed on 14 September 1991 by the government, the ANC, Inkatha, trade unions and church groups. Despite the Peace Accord, the last days of September 1991 were marked by violence, but the desire to see the reform process through to the end appears solid enough to resist the tensions fanned by this violence.

In October 1991, the black community made progress in establishing a common front in preparation for the formal start of constitutional negotiations. During a conference held in Durban on 25-27 October 1991, a number of black groups, including the Pan-Africanist Congress, agreed to join the ANC to form the Patriotic Front which would

RECYCLED/RECYCLÉ

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

represent most of the black community at the negotiations. However, the fact that Inkatha and AZAPO refused to participate in the conference highlights the divisions within the black community. Nevertheless, on 29-30 November 1991, representatives of the Patriotic Front met with government officials and representatives of Inkatha and other groups to pave the way for the formal constitutional negotiations in December at the first meeting of the Convention for a Democratic South Africa (CODESA).

5. Constitutional Negotiations

In the days prior to the formal start of constitutional negotiations, the Patriotic Front suffered a setback when the Pan-Africanist Congress changed its mind and declared that it would not participate in CODESA. The October announcement that the PAC had joined the Patriotic Front had exacerbated divisions within the organization, which had long argued against negotiations with the White government. A special congress was held on 16 December 1991 where the PAC leaders received the mandate to boycott CODESA. The PAC's absence from CODESA will not seriously hamper the Patriotic Front's position because the ANC still represents a large portion of the black community. Much more serious for the community is Chief Buthelezi's refusal to participate in CODESA. Chief Buthelezi announced on 18 December 1991 that he would boycott the CODESA meeting because the King of the Zulus had not been allowed to participate. In what appears to have been a bid to give him more influence at the negotiations, Chief Buthelezi had also argued that his homeland, Kwazulu, should also be allowed representation. In any case, although Chief Buthelezi had decided not to be present at the negotiations, the continued participation of the Inkatha Freedom Party allowed him to remain involved.

Despite the boycott by the PAC and Chief Buthelezi, 19 groups with a total of 228 delegates participated in the first meeting of the Convention for a Democratic South Africa held on 20-21 December 1991 to formally start the constitutional negotiations. Chaired by Justice Ismail Mohamed and Justice Petrus Shabort, the Convention began the long process of transforming South Africa into a truly democratic state with equal rights for all citizens. The 19 participating groups represented most of the white and black communities, including the homelands, while most of the

RECYCLED/RECYCLÉ

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

absent groups, such as AZAPO and the Afrikaner-Weerstandbeweging (AWB) represent extremists in both communities who do not accept the reform process. However, Nelson Mandela and the ANC and President de Klerk and the National Party remain the key players in the constitutional process since they are supported by a majority of South African citizens.

The first day of the Convention, 20 December, was marked by frank and sometimes acrimonious exchanges of views, notably between Mandela and de Klerk. Bargaining positions were set out, the ANC arguing for a constituent assembly and an interim government while the National Party argued against these proposals, stating that transitional arrangements could take up to 10 years. On the second day, the participants were more conciliatory; although Inkatha and two homelands did not sign the final document, the meeting ended on a positive note. Thus, despite years of violence and continuing tensions between the various elements of South African society, South Africa finally reached the stage of formal constitutional negotiations.

To prepare the way for the next formal meeting of CODESA, five working groups were established to examine various issues including the creation of a new constitution, the transition process, and the participation of the homelands. Meanwhile, as violence among Blacks continued unabated, there was growing concern that the support of the white community for the reform process was diminishing. In a speech to Parliament on 25 January 1992, President de Klerk tried to reassure Whites by promising that they would be able to vote on a proposed constitution before it was put in place. However, the victory by the Conservative Party in the by-election in Potchefstroom on 19 February again raised doubts about the strength of white support for the reform policies of the de Klerk government. The leader of the Conservative Party, leaders of extreme right-wing groups, and some journalists claimed that the by-election results demonstrated growing white opposition to reforms.

President de Klerk could not afford to let doubts about white support for his reforms persist. Only half-way through his mandate, de Klerk did not want to call an election, but he did not want the government's bargaining position in CODESA to be weakened by doubts over

RECYCLED/RECYCLÉ

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

white support during the critical phases of the constitutional negotiations. Thus, on 20 Feburary 1992, President de Klerk announced that a referendum would be held on 17 March within the white community. Caught off-guard, black groups as well as the Conservative Party at first reacted angrily to the announcement. The ANC decried what it called the racist nature of the referendum, but, like other black groups, it probably recognized that the government was only seeking a renewed mandate from its white electorate and that the referendum might be better for the success of the constitutional negotiations than continuing doubts over white support for reforms. Since de Klerk promised to resign if Whites rejected his reforms, however, there was great concern in South Africa and abroad that a victory for the no vote in the referendum would plunge the country into civil war.

The referendum took place without incident on 17 March 1992. The Whites who participated, over 80% of those eligible, voted overwhelmingly in favour of the reform process undertaken by de Klerk since 1990, nearly 70% voting yes. The results were hailed both in South Africa and abroad as a clear indication that apartheid had been abandoned and that South Africa would soon have a new constitution. Even during the referendum campaign, considerable progress had been made in discussions leading up to the next CODESA meeting. On 24 February, the ANC had announced its acceptance of the government's proposal for an elected interim parliament. While the participants in CODESA have reached a consensus on many issues, many other issues will require long and possibly difficult discussions. The referendum has, however, removed many doubts about the white community's position on constitutional reform and has highlighted the lack of support for the extreme right-wing groups. As a result, the push towards democratic reform is now stronger than ever, a situation that should help the participants in CODESA reach a consensus on remaining issues.

B. International Reaction

1. Views on ANC and Sanctions

Despite their opposition to apartheid, Western powers, particularly the United States and Great Britain, were reluctant to apply

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

greater political and economic pressure on South Africa until 1985. Western powers feared an increase in Soviet influence in the region and were hesitant to reject a government that had always been vehemently opposed to Communism.

In 1985 and 1986, however, Western countries imposed increasingly stiff sanctions in order to alert South Africa to the international community's impatience with the lack of reforms and concern about police tactics used against protesters. Canada joined other Commonwealth countries in imposing restrictions affecting, in particular, investments, imports of certain products and air transport. Most African, Commonwealth and Scandinavian countries strongly supported the maintenance of economic measures against South Africa. The private sector also took action against South Africa. Many multinationals, such as General Motors, IBM and Kodak, sold their South African concerns to local businessmen as a result of disinvestment campaigns led by public pressure groups in the West.

The wave of reforms initiated by President de Klerk, notably the release from prison of Nelson Mandela, dissuaded the international community from imposing new sanctions against South Africa. President de Klerk no doubt hoped that South Africa's improved standing in the international community and recognition of his commitment to reform would make it possible for these sanctions to be eliminated eventually. In December 1990, Oliver Tambo and other ANC leaders raised the possibility of asking the international community to remove sanctions against South Africa. At the ANC's consultative conference on 14-16 December, however, ANC members voted that sanctions be maintained in order to keep the pressure on the South African government. The European Community's decision on 15 April 1991 to lift the ban on imports of iron, steel and gold coins from South Africa also drew an angry response from the ANC.

Relations between South Africa and the international community improved so much in 1991, however, that the International Olympic Committee (IOC) on 9 July 1991 announced its decision to recognize South Africa's National Olympic Committee, clearing the way for South Africa's participation in the 1992 Olympic Games. The IOC's decision to a large

RECYCLED/RECYCLÉ

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

extent put an end to the international sports boycott of South Africa and added momentum to the move within the international community to lift sanctions against South Africa. Indeed, a few days after the IOC's statement, 11 July, President Bush announced that the United States sanctions imposed by the *Comprehensive Anti-Apartheid Act* of 1986 would be lifted, since he considered that all the Act's conditions for the lifting of sanctions had been met. The ANC criticized the United States decision; it would prefer sanctions to remain in place so as to keep international pressure on the South African government during constitutional negotiations.

A large segment of the international community, however, questions the need to maintain sanctions now that the apartheid laws have been repealed. The strong vote in the 17 March 1992 referendum in favour of continued reform will accelerate the pace at which sanctions are being removed. Even the Commonwealth, which has been a strong supporter of sanctions, is reconsidering its position in light of the changing situation.

2. The Commonwealth's Position

At the end of the Commonwealth Heads of Government meeting in October 1987, all members except Britain agreed that sanctions were an effective tool for applying pressure on South Africa and that they should be maintained. All members except Britain approved new measures, including more aid for the Frontline States and the creation of a committee of Commonwealth foreign ministers, chaired by Canadian Secretary of State for External Affairs Joe Clark, to oversee developments in South Africa and advise Commonwealth leaders.

The Commonwealth Committee of Foreign Ministers met for the first time on 1-2 February 1988, in Lusaka, Zambia, and held a second meeting on 2 and 3 August 1988 in Toronto. The third meeting of the Committee, held in Harare, Zimbabwe, between 6 and 8 February 1989, ended with a reaffirmation of the effectiveness of sanctions and a commitment to tighten some of them.

At its fourth meeting, in Canberra, Australia, between 7 and 9 August 1989, the Committee discussed new trade sanctions, but left it up

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

to the Commonwealth Heads of Government meeting in October to decide on further action. During the meeting in Kuala Lumpur, Malaysia, held between 18 and 24 October 1989, the Commonwealth Heads of Government prepared a joint statement which reaffirmed the Commonwealth's stand on sanctions, but which also indicated that new ones would not be imposed for at least six months to allow South Africa to prove its commitment to reform.

The Commonwealth welcomed Nelson Mandela's release from prison and the other reforms initiated by President de Klerk, but most Commonwealth countries agreed that it was necessary to continue to apply sanctions in order to maintain pressure on the South African government. On 20 February 1990, however, the British government announced that it was lifting the ban on new investment in South Africa that it had imposed at the same time as other European Community countries.

At a meeting in Abuja, Nigeria, on 16-17 May 1990, the Commonwealth Committee of Foreign Ministers on Southern Africa, in a statement called the Abuja Commitment, reaffirmed the Commonwealth's intention to maintain sanctions and expressed support for the measures taken by the government and the ANC to prepare the way for constitutional negotiations between the black and white communities.

In the wake of President de Klerk's announcement of 1 February 1991 that his government intended to repeal the remaining discriminatory laws, the Committee held a special meeting in London on 16 February. There had been speculation that the Committee would propose the lifting of Commonwealth sanctions, but, while welcoming the progress made in South Africa, the Committee decided that sanctions should be maintained until there was more evidence of constitutional reforms.

A mini-summit of Commonwealth Heads of Government scheduled for June 1991 was cancelled because of the political situation in India and Australia. As a result, the Commonwealth's position on sanctions was reviewed at a meeting of the Commonwealth Committee of Foreign Ministers held in New Delhi on 13-14 September 1991. Committee members agreed to recommend to the Commonwealth Heads of Government scheduled to meet in October that some of the Commonwealth's sanctions be lifted. Specified were the "people-to-people" sanctions, such as the consular and visa

RECYCLED/RECYCLÉ

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

restrictions, the boycott on cultural and scientific contacts, the restrictions on tourism promotion, and the ban on direct air links. The Committee also recommended that the Commonwealth's economic and trade sanctions should be kept in place until all parties in South Africa could participate fully and effectively in negotiations. As for financial sanctions, the Committee indicated that these should not be lifted until the text of the new Constitution has been agreed upon.

At the Commonwealth Heads of Government Meeting held in Harare, Zimbabwe, on 16-22 October 1991, the Commonwealth leaders, with the support of Nelson Mandela, accepted the recommendations made by the Commonwealth Committee of Foreign Ministers that certain Commonwealth sanctions be lifted. In January 1992, the Department of External Affairs said that, as a result of the Commonwealth's decision, restrictions on Canadian exports of computers and other equipment to South Africa had been relaxed.

In the wake of the 17 March 1992 referendum results, the members of the Commonwealth welcomed the mandate for continued reform given to the de Klerk government but indicated that some sanctions would be maintained, as earlier agreed, until an interim government is in place or transitional arrangements are established.

PARLIAMENTARY MEASURES

As the situation in South Africa deteriorated, Canadian parliamentarians increasingly voiced their concerns about the violent confrontations and the slow pace of reform. In his statement to the House of Commons on 13 September 1985, the Secretary of State for External Affairs, Joe Clark, recalled Canada's opposition to apartheid and called for the liberation of political prisoners, the establishing of a process of consultation and negotiation with representative leaders of the Black, Indian and Coloured communities, and the initiating of a process of reform. He also announced a series of measures to ban bank loans and the sale of crude oil and refined products to South Africa, which would be added to sanctions announced on 6 July 1985.

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

In its report published in June 1986, the Special Joint Committee of the Senate and of the House of Commons on Canada's International Relations invoked a wide variety of economic sanctions to protest the lack of progress in the dismantling of apartheid. On 12 June, the Secretary of State for External Affairs announced new measures to end government purchase of South African products and an embargo on the promotion of tourism. The following day, the House of Commons held an emergency debate on the situation in South Africa and Members from all parties indicated their concern over the crisis in Southern Africa and debated the impact of sanctions.

On 17 July 1986, the Standing Committee on Human Rights passed a motion exhorting the Canadian government to intensify economic and political pressures on the South African government in order to compel it to dismantle apartheid and end its occupation of Namibia.

On 10 September 1987, in answer to a question from the Leader of the Opposition, Prime Minister Mulroney, as Mr. Clark, the Secretary of State for External Affairs, had done the day before, reaffirmed Canada's intention to end economic and diplomatic relations with South Africa if other measures did not produce the desired effect. The same say, the Secretary of State for External Affairs, following a question from an NDP Member of Parliament, Dr. Pauline Jewett, again stressed that the Canadian government did not approve of the use of violence to end apartheid. On 5 February 1988, Mr. Clark reported on the meeting of the Commonwealth Committee of Foreign Ministers in Lusaka, Zambia. He set out measures necessary to deal with South Africa's stand on apartheid.

The imposition by the South African government in late February of new restrictions on the activities of anti-apartheid groups and a series of Opposition questions on Canada's policies prompted Mr. Clark to make a statement in the House on 2 March 1988. He argued that it was necessary to keep open the Canadian Embassy in South Africa in order to monitor the situation and channel aid to the anti-apartheid groups; however, he repeated the government's commitment to cut economic and diplomatic ties with South Africa in the absence of progress in dismantling apartheid.

RECYCLED/RECYCLÉ

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

On 3 May 1988, a motion proposed by the Member for Western Arctic, Dave Nickerson, calling for the cancellation of some of the sanctions imposed by Canada against South Africa, was debated in the House. Almost all of the Members who spoke on the motion disapproved of the proposal.

On 26 and 27 July 1988, questions were raised in the House concerning the participation of South African professional athletes in sporting events in Canada. A few days later, Mr. Clark indicated that existing restrictions on the entry of such athletes into Canada would be tightened. In September, government purchases from and grants to South African-controlled companies in Canada became an issue, but Mr. Clark pointed out on 13 September that the items purchased were exempt from existing restrictions.

On 27 September 1988, in answer to a question, Prime Minister Mulroney reaffirmed his government's stand that the time was not right for cutting diplomatic ties with South Africa and referred to new measures, including new grants of aid to anti-apartheid groups in South Africa, announced by Mr. Clark the day before in Quebec City.

On 22 June 1989, in answer to a question concerning professional golfers who ignore the ban on sporting contacts with South Africa, the Secretary of State for External Affairs indicated his intention to reaffirm Canada's position on the issue. The Minister announced on 28 June the strengthening of the government's policy on sporting contacts between Canada and South Africa, including the extension of restrictions to professional athletes.

The 18 October 1989 announcement on the rescheduling of South Africa's debt by foreign banks prompted a number of questions about the Canadian government's policy on South Africa. The Minister for External Relations affirmed Canada's intention to continue putting pressure on South Africa. Questions were also raised about the visit to South Africa of a Progressive Conservative Member of Parliament.

The day following Mandela's release from prison, 12 February 1990, John Crosbie, Minister for International Trade, confirmed statements by the Prime Minister and the Secretary of State for External Affairs

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Joe Clark that Canada would maintain its sanctions against South Africa in order to encourage additional reforms. Mr. Clark reaffirmed Canada's stand on sanctions in a statement made in the House of Commons on 7 March 1990 when he reported on his meeting with Nelson Mandela in Lusaka, Zambia, on 27 February. Mr. Clark indicated that he had told ANC leaders that the Canadian government would not provide direct assistance to the reintegration of the ANC into South Africa's political life; however, he encouraged Canadian citizens to provide aid to the organization. Members who spoke on behalf of the opposition parties welcomed Mandela's release and called for stronger support for the ANC.

On 18 June 1990, Nelson Mandela addressed both Houses of Parliament, one of the main events of his visit to Canada. He thanked the Canadian people for their longtime support to the black community in South Africa in its struggle to end apartheid and establish true democracy. Mr. Mandela called on Canada to maintain its sanctions against South Africa in order to help keep the pressure on the South African government. In his speech welcoming the ANC leader to Canada, Prime Minister Mulroney reaffirmed Canada's commitment to maintaining these sanctions.

In October 1990, during an informal visit to Canada, a delegation of South African parliamentarians met with Canadian parliamentarians. On 17 December, Monique Landry, Minister for External Relations and International Development, reaffirmed Canada's commitment to maintain sanctions against South Africa.

On 28 February 1991, Secretary of State for External Affairs Joe Clark made a statement in the House of Commons concerning the special meeting of the Commonwealth Committee of Foreign Ministers on Southern Africa on 16 February, at which it was decided that the Commonwealth should maintain its sanctions until there are further reforms in South Africa.

On 18 September 1991, Prime Minister Mulroney announced that he was postponing a proposed trip to South Africa, explaining that the situation was still not right for official visits to that country by Western leaders.

On 9 March 1992, the Sub-committee on Development and Human Rights of the Standing Committee on External Affairs and International

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Trade continued its examination of the situation in South and southern Africa.

On 18 March 1992, in answer to a question in the House, the Prime Minister welcomed the massive referendum vote in South Africa in favour of continued reforms.

CHRONOLOGY

3 September 1984 - The opening of the South African Parliament, with a newly-created House for Indians and another for Coloureds, was marked by riots in black communities.

6 July 1985 - Canada, for the first time, imposed a series of sanctions against South Africa.

12 June 1986 - The South African government declared a country-wide state of emergency.

3-5 August 1986 - At the Commonwealth mini-summit in London, Canada, Australia, Zambia, Zimbabwe, India and the Bahamas recommended the imposition of new sanctions by the Commonwealth, despite Great Britain's opposition.

10 September 1987 - Prime Minister Mulroney reaffirmed Canada's intention to cut economic and diplomatic relations with South Africa if other measures to stop apartheid were not effective.

17 October 1987 - The Commonwealth Heads of Government Meeting in Vancouver ended with all countries except Britain calling for more measures against South Africa.

1-2 February 1988 - The first meeting of the Commonwealth Committee of Foreign Ministers, in Lusaka, Zambia, reached agreement on an anti-apartheid campaign.

2-3 August 1988 - The second meeting of the Commonwealth Committee of Foreign Ministers, in Toronto, examined sanctions, South African censorship and aid to the Front-Line States.

26 September 1988 - Secretary of State for External Affairs Joe Clark announced the tightening of some sanctions and new initiatives to support peaceful efforts against apartheid.

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

22 December 1988 - Angola, Cuba and South Africa signed an agreement concerning the granting of independence to Namibia and the withdrawal of Cuban troops from Angola.

2 February 1989 - P.W. Botha resigned as leader of the National Party, but remained President of the country. The Party elected Frederik Willem de Klerk as its new leader.

6-8 February 1989 - Secretary of State for External Affairs Joe Clark chaired the third meeting of the Commonwealth Committee of Foreign Ministers on Southern Africa in Harare, Zimbabwe.

6 March 1989 - The Secretary of State for External Affairs announced the addition of South Africa to the Area Control List (ACL) to control exports of high-technology products to that country.

28 June 1989 - The Secretary of State for External Affairs and the Minister of State for Fitness and Amateur Sport announced a strengthened policy for banning sporting contacts between Canada and South Africa.

7-9 August 1989 - At its fourth meeting, in Canberra, Australia, the Commonwealth Committee of Foreign Ministers examined the effectiveness of sanctions, bank loans to South Africa and the situation in Namibia.

14 August 1989 - P.W. Botha resigned as President, citing growing differences of opinion between himself and Cabinet members. F.W. de Klerk became acting President.

6 September 1989 - In elections for the tricameral Parliament, the National Party won 93 of the 166 seats in the Whites-only House of Assembly.

20 September 1989 - F.W. de Klerk was sworn in as President for a five-year term.

18-24 October 1989 - During the Commonwealth Heads of Government Meeting in Kuala Lumpur, Malaysia, the British Prime Minister repudiated a joint statement reaffirming the Commonwealth's stand on South Africa.

2 February 1990 - In a speech to Parliament, President de Klerk announced the lifting of the ban on the ANC, the Pan Africanist Congress and the South African Communist Party and the imminent release from prison of Nelson Mandela.

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

11 February 1990 - Nelson Mandela was released from the Victor Verster prison farm.

16 February 1990 - The National Executive Council of the ANC announced in Lusaka, Zambia, that it was ready to send a delegation to South Africa to begin discussions with the government.

20 February 1990 - The British government announced that it was lifting the ban on new investment in South Africa that it had imposed with the other European Community countries.

4 May 1990 - After three days of discussions, the ANC and the South African government reached agreement on a joint declaration, known as the Groote Schuur Minute, in which they confirmed their commitment to prepare the way for peaceful constitutional negotiations.

16-17 May 1990 - At its meeting in Abuja, Nigeria, the Commonwealth Committee of Foreign Ministers on Southern Africa issued a statement known as the Abuja Commitment, which reaffirmed the Commonwealth's commitment to sanctions.

7 June 1990 - President de Klerk announced the lifting of the state of emergency throughout South Africa except in Natal province.

18 June 1990 - Nelson Mandela addressed both Houses of Parliament in Ottawa. In his speech welcoming Mr. Mandela, Prime Minister Mulroney reaffirmed Canada's commitment to keep its sanctions against South Africa in place.

19 June 1990 - The South African House of Assembly repealed the *Separate Amenities Act*, which segregated public facilities and services.

6 August 1990 - Discussions between government and ANC representatives resulted in an agreement (known as the Pretoria Minute) on the release of ANC members from prison and the return of some 20,000 South Africans from exile. The ANC announced that it was suspending all armed action.

19 September 1990 - A meeting between representatives of the ANC and Inkatha, the first official contact between the two groups since 1979, was held to discuss ways of stopping the clashes between their supporters.

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

15 December 1990 - The European Community (EC) announced that it was lifting the ban on new investments by its members in South Africa.

16 December 1990 - At the consultative conference of the ANC, members voted in favour of maintaining international sanctions.

29 January 1991 - Nelson Mandela of the ANC and Chief Buthelezi of Inkatha met to discuss ways of stopping the violent clashes between members of the two organizations.

16 February 1991 - At a special meeting in London, the Commonwealth Committee of Foreign Ministers on Southern Africa welcomed the progress made in South Africa, but decided that sanctions should be maintained pending more reforms.

30 March 1991 - Nelson Mandela and Chief Buthelezi met again in an attempt to end the continuing violence between ANC and Inkatha supporters.

5 April 1991 - Mandela warned that the ANC would withdraw from discussion with the government if the latter did not take action, including the dismissal of the Ministers of Defence and of Law and Order, to end the violence in the townships.

15 April 1991 - The European Community decided to lift its ban on imports of iron, steel and gold coins from South Africa.

8 May 1991 - In the face of growing tensions between the ANC and Inkatha supporters, President de Klerk met with Nelson Mandela.

18 May 1991 - The Executive Council of the ANC announced that it was suspending its participation in constitutional discussions with the government.

20 May 1991 - President de Klerk and Chief Buthelezi reached agreement on measures to control weapons at public meetings in a bid to stop the violence between ANC and Inkatha supporters.

24-25 May 1991 - A peace summit was held to discuss ways of ending the violence between Blacks. The ANC did not participate.

5 June 1991 - The South African Parliament repealed two discriminatory laws, the *Group Areas Act* and the *Land Act*.

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

17 June 1991 - The South African Parliament repealed the last legal pillar of apartheid, the *Population Registration Act*.

6-7 July 1991 - The national convention of the ANC elected Nelson Mandela as president and gave the new executive the mandate to undertake constitutional negotiations with the government.

9 July 1991 - The International Olympic Committee announced its recognition of the National Olympic Committee of South Africa, more or less ending the international sports boycott of South Africa.

11 July 1991 - President Bush announced the lifting of the United States sanctions imposed by the *Comprehensive Anti-Apartheid Act* of 1986.

19 July 1991 - The South African government admitted that the security police had provided funds to Inkatha to bolster its opposition to the ANC.

29 July 1991 - President de Klerk gave Magnus Malaan, the Minister of Defence, and Adriaan Vlok, the Minister of Law and Order, more junior posts in the Cabinet in an attempt to end the political crisis over the funds given to Inkatha.

1 August 1991 - In a statement criticizing the government over the funds given to Inkatha, the ANC announced that it was nevertheless resuming its participation in constitutional discussions with the government.

4 September 1991 - President de Klerk announced constitutional proposals which, among other things, would give equal voting rights to Blacks.

- The South African government and the United Nations High Commissioner for Refugees signed an agreement clearing the way for the return of exiles and granting an amnesty for political crimes.

14 September 1991 - The South African government, the ANC, Inkatha, trade unions and church groups signed the Peace Accord, which sets up the National Peace Committee and outlines other measures to stop the violence in the townships.

- At the end of its meeting in New Delhi, the Commonwealth Committee of Foreign Ministers on Southern Africa recommended the lifting of some

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Commonwealth sanctions, such as the restrictions on visas and the ban on air links.

16-22 October 1991 - At the Commonwealth Heads of Government Meeting in Harare, Zimbabwe, the recommendations of the Commonwealth Committee of Foreign Ministers on Southern Africa concerning the lifting of certain sanctions were accepted.

21 October 1991 - Secretary of State for External Affairs Barbara McDougall announced the establishment of a South Africa Special Fund which would provide $9 million over three years to promote sustainable development.

25-27 October 1991 - During a conference in Durban, the Pan-Africanist Congress (PAC) agreed to join the ANC and other anti-apartheid groups to form the Patriotic Front in preparation for constitutional negotiations. Inkatha and AZAPO did not participate.

29-30 November 1991 - Representatives of the ANC and other members of the Patriotic Front met with representatives of the government, Inkatha and other political parties to prepare the way for the Convention for a Democratic South Africa (CODESA).

16 December 1991 - The Pan-Africanist Congress announced that it would not participate in CODESA.

18 December 1991 - Chief Buthelezi announced that he would not participate in CODESA because the King of the Zulus was not allowed to do so.

20-21 December 1991 - Constitutional negotiations formally began at the first meeting of the Convention for a Democratic South Africa held in Johannesburg.

24 January 1992 - In a speech to Parliament, President de Klerk assured Whites that they would have a chance to vote on a new constitution.

4 February 1992 - Judge Richard Goldstone established a judicial committee to investigate claims that members of the South African Defence force were fomenting violence among Blacks.

19 February 1992 - The Conservative Party's victory in a by-election raised doubts about white support for President de Klerk's reforms.

RECYCLED/RECYCLÉ

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

20 February 1992 - President de Klerk announced that a referendum would be held to determine whether or not Whites accepted continued reform.

24 February 1992 - The ANC announced its acceptance of the government's proposal for an elected interim parliament.

17 March 1992 - The results of the referendum, almost 70% in favour of the yes vote, gave President de Klerk a strong mandate to continue reforms.

SELECTED BIBLIOGRAPHY

Attwell, Michael. *South Africa, Background to the Crisis*. Sidgwick and Jackson, London, 1986, 224 p.

Beaudet, Pierre. "Le grand débat sur l'avenir économique de l'Afrique du Sud." *Le Monde diplomatique*, février 1991, p. 12-13.

Boles, Elizabeth. *The West and South Africa, Myths, Interests and Policy Options*. Atlantic Paper No. 67. Croom Helm, London, 1988, 77 p.

Commonwealth Committee of Foreign Ministers on Southern Africa. *South Africa: The Sanctions Report*. Penguin Books, London, 1989, 273 p.

Commonwealth Group of Eminent Persons. *Mission to South Africa, The Commonwealth Report*. Penguin Books, Harmondsworth, England, 1986, 176 p.

Freeman, Linda. "Getting Rich Together. Canada and South Africa 1990." *Southern Africa Report*, Vol. 6, No. 3, December 1990, p. 4-9.

Haski, Pierre. *L'Afrique blanche, histoire et enjeux de l'apartheid*. Éditions du Seuil, Paris, 1987, 308 p.

Nossal, Kim Richard. "Canadian Sanctions Against South Africa: Explaining the Mulroney Initiatives 1985-86." *Journal of Canadian Studies*, Vol. 25, No. 4, Winter 1990-91, p. 17-33.

Shearing, Clifford. "Policing South Africa: Reflections on Botha's Reforms." In *Canadian Journal of Sociology*, Vol. 11, No. 3, Fall 1986, p. 293-307.

Van Niekerk, Phillip. "South Africa Refocuses on CODESA." *The Globe and Mail* (Toronto), 23 March 1992, p. A1.

Venter, Daniel. *South Africa Sanctions and the Multinationals*. Carden Publications, Chichester, United Kingdom, 1989, 234 p.

Wren, Christopher. "The Chief Steps Forward." *The New York Times Magazine*, 17 February 1991, p. 22-25, 52-56.

RECYCLED · RECYCLÉ

Bulletin d'actualité **87-12F**

AFRIQUE DU SUD: LA LUTTE POUR LA RÉFORME

Michel Rossignol
Division des affaires politiques et sociales

Le 14 avril 1987
Révisé le 23 mars 1992

Bibliothèque du Parlement
Library of Parliament

Service de recherche

Le Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement travaille exclusivement pour le Parlement, effectuant des recherches et fournissant des informations aux parlementaires et aux comités du Sénat et de la Chambre des communes. Entre autres services non partisans, il assure la rédaction de rapports, de documents de travail et de bulletins d'actualité. Les attachés de recherche peuvent en outre donner des consultations dans leurs domaines de compétence.

©Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1992
En vente au Canada chez
votre libraire local
ou par la poste auprès du
Groupe Communication Canada -- Édition
Ottawa, Canada K1A OS9

N° de catalogue YM32-1/87-12-1992-03F
ISBN 0-660-93885-5

N.B. Dans ce document, tout changement d'importance fait depuis la dernière publication est indiqué en **caractère gras.**

THIS DOCUMENT IS ALSO PUBLISHED IN ENGLISH

CANADA

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

AFRIQUE DU SUD: LA LUTTE POUR LA RÉFORME

DÉFINITION DU SUJET

La situation en Afrique du Sud a beaucoup évolué depuis que F.W. de Klerk est devenu président du pays en 1989. Nelson Mandela a été libéré de prison et les lois discriminatoires ont été abrogées. Cependant, la violence est toujours présente et les négociations constitutionnelles s'annoncent difficiles. En fait, l'Afrique du Sud ne fait qu'entrer dans ce qui sera fort probablement la période la plus difficile de son histoire. Dans le présent bulletin, nous donnons un aperçu de l'enjeu de la réforme constitutionnelle en analysant les affrontements au sein de la société sud-africaine et en examinant le rôle de la communauté internationale.

CONTEXTE ET ANALYSE

A. Le conflit interne

1. La politisation de la communauté noire

Le Congrès national africain (African National Congress ou ANC) est le plus ancien des groupes noirs qui s'opposent au système d'apartheid. Fondé en 1912, il a commencé à attirer l'attention internationale pendant les années cinquante, à la suite de ses manifestations non violentes et de l'arrestation de Mandela et de certains autres de ses leaders. L'intervention policière à Sharpeville en 1960, qui a fait 69 morts, a poussé l'ANC à la guérilla. En 1962, l'organisation a été bannie par le gouvernement sud-africain. Elle a retrouvé son influence après les émeutes de Soweto de 1976 et la mort en prison de Steve Biko en 1977, lorsque de nombreux jeunes en exil dans les pays voisins de l'Afrique du

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHEQUE DU PARLEMENT

Sud s'y sont joints. Elle a exercé des pressions sur le gouvernement par une campagne de sabotage menée par son aile militaire, *l'Umkhonto we Sizwe* (Épée de la nation) et par l'appui tacite que lui a donné une bonne partie de la communauté noire par l'entremise du Front démocratique uni *(United Democratic Front)* (UDF), lequel fut plus ou moins le représentant en Afrique du Sud de l'ANC jusqu'en février 1990 lorsque fut levée l'interdiction qui frappait ce dernier.

L'idéologie de l'ANC a d'ailleurs soulevé de nombreuses controverses. Il est en effet difficile de la classifier catégoriquement. L'ANC a reçu de l'aide financière de l'Union soviétique, mais il en a obtenu aussi beaucoup d'autres sources, dont les pays scandinaves. L'ANC forme aussi depuis longtemps une alliance avec le Parti communiste sud-africain *(South African Communist Party* ou SACP), mais l'organisation a toujours connu une lutte d'influence entre la tendance idéologique, qui veut changer le système politique, et la tendance nationaliste ou ethnique, qui vise d'abord à libérer les Noirs du système d'apartheid. Néanmoins, l'influence communiste au sein de l'ANC est suspecte aux yeux de certains éléments de la population et de la communauté internationale.

D'ailleurs, certains mouvements politiques noirs n'appuient pas l'ANC. L'Organisation du peuple d'Azanie *(Azanian People's Organization* ou AZAPO), groupe socialiste créé par des intellectuels noirs (Azanie est un nom proposé pour l'Afrique du Sud gouvernée par la majorité noire) et le Congrès panafricain d'Azanie, établi en 1959, sont en désaccord avec certaines politiques de l'ANC. Le principal rival de l'ANC au sein de la communauté noire est cependant le Parti de la liberté Inkatha dont le leader Mangosuthu Gatsa Buthelezi, chef du *homeland* Kwazulu, préconise une politique non-socialiste. Le Chef Buthelezi représente les Zoulous, l'ethnie noire la plus considérable en Afrique du Sud avec une population de plus de 5,5 millions de personnes. Il a souvent critiqué les sanctions imposées par la communauté internationale et la présence d'éléments marxistes au pays.

Depuis septembre 1987, les townships autour de Pietermaritzburg, la capitale de la province du Natal, sont devenus le théâtre d'affrontements sanglants entre les partisans de l'ANC et de

RECYCLED · RECYCLÉ

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHEQUE DU PARLEMENT

l'Inkatha. Les différences idéologiques semblent parfois revêtir un caractère ethnique, et il y a en effet des rivalités entre les huit ethnies noires du pays, surtout entre les deux principales, les Zoulous et les Xhosas. Néanmoins, la violence entre les différents groupes de Noirs, qui a tellement marqué l'Afrique du Sud ces dernières années et qui est sans doute l'un des aspects les plus troublants de la crise dans ce pays, est de plus en plus le résultat de conflits idéologiques plutôt que de conflits ethniques ou autres.

Au début de 1990, la violence entre les partisans de l'ANC et ceux de l'Inkatha s'est intensifiée par suite du retrait, de l'interdiction dont faisait l'objet l'ANC, alors que les deux groupes tentaient de consolider leur appui au sein de la communauté noire. Pendant que l'ANC alléguait que la police aidait l'Inkatha, la violence entre les partisans des deux groupes a dépassé les limites du Natal et a touché Soweto, de sorte qu'en septembre 1990, le processus de paix était sérieusement menacé. La haine grandissante entre les partisans de l'ANC et ceux de l'Inkatha et le désir de vengeance dans les deux camps ne facilitent pas les efforts de Nelson Mandela et du Chef Buthelezi en vue de trouver une solution au problème.

2. L'attitude de la communauté blanche envers la réforme

Avec les années, la communauté blanche d'Afrique du Sud, composée en majorité d'Afrikaners, descendants des colons néerlandais nommés Boers, a développé une société ségrégationniste qui a imposé à la majorité noire des restrictions sociales et résidentielles. Le Parti national, au pouvoir depuis 1948, insistait sur la nécessité de protéger les droits et les privilèges de la minorité blanche, surtout ceux des Afrikaners qui lui donnent traditionnellement son mandat. Face aux revendications de la communauté noire et au soutien que lui a accordé l'opinion publique mondiale, le gouvernement sud-africain a vu la nécessité d'entreprendre des réformes constitutionnelles. La nouvelle constitution promulguée en 1984 visait peut-être à accoutumer les Afrikaners à partager quelque peu le pouvoir politique. En effet, cette réforme accordait le droit de vote aux Indiens et aux Métis (coloureds), *ainsi qu'une chambre pour chaque groupe au Parlement, avec certains pouvoirs limités.*

RECYCLED RECYCLE

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Cependant, la nouvelle constitution n'a pas connu le succès escompté. D'ailleurs, elle a mécontenté la majorité noire, qui n'a reçu aucun droit malgré ses revendications; elle a aussi causé des divisions au sein des communautés indiennes et métisses, dont plusieurs membres ont fini par boycotter les élections. La violence qui a éclaté le 3 septembre 1984, jour d'ouverture du nouveau parlement, a plongé l'Afrique du Sud dans la pire crise de son histoire.

La nouvelle constitution a aussi semé l'inquiétude parmi les Afrikaners. L'intransigeance de bon nombre de ces derniers était due à de nombreux facteurs. Tout d'abord, les Afrikaners craignaient que les réformes donnent un jour le droit de vote à la majorité noire qui, forte d'une population de trente millions d'habitants, obtiendrait évidemment le pouvoir politique dans une démocratie. De plus, les Afrikaners ont développé une forte identité nationale et un grand attachement au pays, qu'ils prétendent avoir colonisé avant l'arrivée des Noirs, malgré certaines preuves du contraire. Les Afrikaners ont consolidé leur emprise sur le secteur gouvernemental, tandis que les Blancs anglophones se sont concentrés dans le secteur commercial.

L'ancien président Botha, lui-même Afrikaner et vétéran politicien du Parti national, était sans doute très conscient de l'attitude des Afrikaners. Cependant, il reconnaissait aussi que des réformes étaient nécessaires face aux revendications des Noirs et de la communauté internationale. Il a donc initié un lent processus de réforme dans le but de satisfaire les revendications des Noirs tout en évitant d'éliminer tous les privilèges des Afrikaners.

3. Les réformes de F.W. de Klerk

Le processus de réforme est cependant resté en suspens jusqu'au début de 1989. Après avoir été victime d'une attaque cérébrale le 19 janvier 1989, M. Botha a annoncé le 2 février suivant sa démission comme chef du Parti national; il a cependant signalé qu'il conserverait son poste de président du pays. Le même jour, le Parti a élu comme nouveau chef Frederik Willem de Klerk, ministre de l'Éducation. Ennuyé par certaines initiatives de M. de Klerk, le président Botha a démissionné le 14 août au lieu d'attendre jusqu'aux élections.

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Lors du scrutin du 6 septembre 1989 pour l'élection du Parlement tricaméral, le Parti national a de nouveau obtenu la majorité à la chambre des Blancs, la plus importante des trois chambres du Parlement, avec 93 des 166 sièges. Le Parti conservateur, à la droite du Parti national, est demeuré l'opposition officielle, avec 39 sièges par rapport aux 23 obtenus en 1987, tandis que le Parti démocratique, à gauche, a remporté 33 sièges. Les partis majoritaires à la chambre des Métis et à celle des Indiens ont maintenu leur position.

F.W. de Klerk, qui a été élu président le 14 septembre lors de l'ouverture de la session parlementaire, a affirmé qu'il avait reçu un mandat pour la réforme. En effet, la réduction des tensions en Angola et en Namibie avait en grande partie éliminé la menace extérieure à la sécurité sud-africaine, permettant au président de Klerk de se concentrer sur la situation intérieure. Son gouvernement a choisi d'éviter l'intensification de la confrontation avec la communauté noire et de favoriser plutôt les négociations. Conscient du fardeau qu'imposent à l'économie sud-africaine les sanctions internationales et certain que l'ANC éviterait de créer des obstacles qui bloqueraient les négociations, le Président de Klerk a sans doute reconnu que le fait d'entamer des négociations avec la communauté noire aurait non seulement pour effet de réduire la menace de confrontations violentes en Afrique du Sud, mais pourrait aussi mener à la levée des sanctions internationales. Cependant, pour rendre les négociations possibles, le président de Klerk a dû prendre d'importantes initiatives afin de convaincre la communauté internationale qu'il était résolu à faire des réformes et pour permettre à l'ANC d'être en mesure d'entamer des négociations.

Le 2 février 1990, lors d'une déclaration au Parlement, M. de Klerk a annoncé que l'ANC, le Congrès panafricain (CPA) et le Parti communiste d'Afrique du Sud (PCAS) n'étaient plus bannis. Cependant, la levée de l'interdiction qui frappait ces organisations ne garantissait pas une équipe de négociation unie de la communauté noire et ne réduisait pas les tensions entre l'ANC et l'Inkatha. C'est la raison pour laquelle de Klerk se devait, afin d'améliorer les chances de succès d'éventuelles négociations, d'y aller d'une autre initiative; il a donc annoncé la

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHEQUE DU PARLEMENT

libération de Nelson Mandela, vraisemblablement la seule personne ayant l'influence nécessaire pour assurer une position noire unifiée à la table des négociations. Mandela est sorti du complexe pénitencier Victor Verster le 11 février 1990.

4. Le dur chemin vers les négociations constitutionnelles

Dès sa libération, Mandela a mis en branle le processus qui vise à unifier les divers éléments de la communauté noire, tout en essayant de convaincre la communauté blanche que les Noirs s'engageaient à participer à des négociations paisibles. Il n'a pas renoncé à la lutte armée prônée par l'ANC, afin d'en faire un élément de négociation visant à pousser le gouvernement à mettre fin à l'état d'urgence. Le 16 février 1990, le Conseil exécutif national de l'ANC établi à Lusaka, en Zambie, a annoncé qu'il était prêt à envoyer une délégation en Afrique du Sud pour préparer les négociations. Étant donné que la santé d'Oliver Tambo, le président, était fragile, Mandela est devenu, de l'avis de plusieurs, plus ou moins le chef de l'ANC.

Mandela a demandé que cessent les confrontations violentes entre les partisans de l'ANC et ceux de l'Inkatha dans la province du Natal, mais à la fin du mois d'août 1990, même Soweto était marqué par la violence, et la situation menaçait de dérailler le processus de paix. La haine qu'alimentent, dans les deux camps, les assassinats qui ont eu lieu dans cette province rend la situation difficile à maîtriser, mais les leaders noirs savent que la violence au sein de la communauté noire ne peut qu'augmenter l'inquiétude des éléments de droite de la communauté blanche encore opposés aux réformes. Il y a eu, le 19 septembre, une réunion entre des représentants de l'ANC et de l'Inkatha, le premier contact officiel entre les deux groupes depuis 1979; toutefois, l'explosion de violence survenue au cours de l'été a considérablement nui aux efforts déployés pour réduire les tensions entre les deux groupes. Mandela et Buthelezi se sont finalement rencontrés le 29 janvier 1991 et ils ont tous deux demandé que cessent les confrontations violentes entre partisans de l'ANC et ceux de l'Inkatha; mais la violence a continué.

Malgré la violence entre Noirs, l'ANC et le gouvernement ont réussi à établir des lignes de communication en préparation des

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

négociations constitutionnelles. Ce progrès était pourtant notable. Le 4 mai 1990, après trois jours de discussions, l'ANC et le gouvernement ont conclu un accord sur une déclaration conjointe appelée la déclaration de Groote Schuur, dans laquelle ils indiquaient s'engager conjointement à tenir des négociations sans violence. En même temps, le gouvernement a promis de faire des efforts afin de lever l'état d'urgence. D'ailleurs, le gouvernement a annoncé, le 7 juin, la fin de l'état d'urgence, sauf au Natal. Des discussions prévues pour le 6 août ont produit un accord entre le gouvernement et l'ANC, la déclaration de Pretoria, sur la libération de prison de membres de l'ANC et sur les modalités du retour de l'exil de près de 20 000 sud-africains.

Face à ces mesures, l'ANC a annoncé qu'il suspendait les actions armées de son aile militaire. Mandela et le président de Klerk ont néanmoins vu la nécessité de se rencontrer le 27 novembre afin de discuter de la violence omniprésente. Après la réunion, ils ont réaffirmé leur engagement envers le processus de paix, mais ils ont exprimé leur préoccupation face aux tensions dans le pays. Malgré leurs souhaits de voir la violence prendre fin, près d'une centaine de personnes sont mortes lors de confrontations quelques jours après la réunion.

Les tensions existent même au sein de l'ANC et elles se sont révélées au cours de la conférence consultative qu'il a tenu du 14 au 16 décembre. Les délégués ont critiqué les leaders de l'ANC et ont prôné des politiques moins conciliatoires que celles favorisées par Mandela et les autres leaders, qui étaient prêts à voir les sanctions levées en partie ou entièrement. L'attitude moins conciliatoire de la plupart des membres de l'ANC a semblé limiter l'espace de manoeuvre des leaders lors des discussions avec le gouvernement sud-africain.

Pendant ce temps, le gouvernement a éliminé d'autres obstacles aux négociations constitutionnelles. Le 1er février 1991, le président de Klerk a annoncé au Parlement l'intention de son gouvernement d'abroger les dernières lois discriminatoires comme le *Group Area Act* et les *Land Acts*. Le 12 mars, le gouvernement a présenté au Parlement cinq projets de loi pour mettre fin aux restrictions relatives au droit de propriété des Noirs. Ainsi, on avait fait beaucoup de progrès dans le

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHEQUE DU PARLEMENT

démantèlement de l'apartheid et la préparation du terrain pour les négociations constitutionnelles.

Cependant, le processus de paix continue d'être menacé par la violence entre les partisans de l'ANC et ceux de l'Inkatha. La violence à Soweto et dans les townships a fait de nombreuses victimes et augmenté les tensions entre le gouvernement et l'ANC, qui a accusé les autorités gouvernementales de négliger les efforts pour contrôler la situation. L'ANC soutient que la police ne fait rien pour arrêter les attaques par les partisans de l'Inkatha et qu'il arrive même parfois qu'elle y contribuent. L'ANC a aussi été irrité par de nouveaux retards dans la libération des prisonniers politiques. Le 5 avril 1991, Nelson Mandela a lancé un ultimatum au gouvernement, lui demandant de démettre de leurs fonctions les ministres de la Défense et de la Justice et menaçant le retrait de l'ANC des discussions avec le gouvernement si on ne prenait pas de mesures pour mettre fin à la violence. Mandela avait rencontré le Chef Buthelezi quelques jours plutôt, mais la réunion n'avait pas amené une solution au problème. Le président de Klerk a refusé de demander aux ministres de démissionner, préférant inviter les leaders politiques, religieux et universitaires à participer à un sommet de paix prévu pour les 24 et 25 mai.

L'ANC a refusé de participer au sommet de paix, mais les tensions ont diminué quelque peu lorsque de Klerk et Mandela se sont rencontrés le 8 mai. Ils se sont mis d'accord sur l'interdiction du port d'armes aux réunions publiques dans le but d'arrêter la violence, mais l'efficacité de cette mesure a été mise en question lorsque l'Inkatha a insisté pour que ses partisans continuent d'avoir le droit de porter leurs armes traditionnelles. Le 18 mai, après une réunion de son conseil exécutif, l'ANC a réagi à cette prise de position en annonçant qu'il suspendait sa participation à des discussions constitutionnelles avec le gouvernement. Le président de Klerk a agi rapidement pour tenter de limiter les dégâts; il a rencontré le Chef Buthelezi dans l'espoir d'en arriver à un accord sur les mesures visant à contrôler le port d'armes aux réunions publiques. Cependant, l'ANC n'a pas changé d'avis en ce qui concerne les discussions constitutionnelles.

RECYCLED-RECYCLÉ

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Malgré ce contretemps, le gouvernement a poursuivi le processus de réforme. Le 5 juin 1991, le parlement sud-africain a abrogé le *Group Areas Act* et le *Land Act* et le 17 juin, le *Population Registration Act*, le dernier pilier juridique de l'apartheid. Ces événements historiques indiquent clairement que maintenant départie de l'apartheid officiel, l'Afrique du Sud est bel et bien en train de se transformer en une vraie démocratie. D'ailleurs, lors de sa convention nationale tenue les 6 et 7 juillet, l'ANC s'est préparé pour les négociations constitutionnelles en donnant au nouvel exécutif, qui comprend Nelson Mandela, élu président pour remplacer Oliver Zambo, le mandat d'entamer de telles négociations avec le gouvernement. Le gouvernement s'est aussi préparé aux négociations constitutionnelles; d'autre part, il a vu sa position au sein de la communauté internationale s'améliorer de façon marquée en raison de son engagement envers la réforme. En effet, la décision du Comité international des jeux olympiques de mettre fin au boycottage de l'Afrique du Sud et la levée des sanctions des États-Unis au début de juillet 1991 ont bien montré que le pays a réussi à se débarrasser de son statut de paria au sein de la communauté internationale et à faire lever les sanctions que celle-ci lui imposait.

Ironiquement, quelques jours après avoir connu beaucoup de succès sur la scène mondiale, le gouvernement sud-africain s'est retrouvé aux prises avec une importante crise politique lorsqu'il a été révélé que les forces policières avaient secrètement donné des fonds à l'Inkatha pour l'aider à s'opposer à l'ANC. Même si l'ANC avait souvent affirmé que les forces policières permettaient aux membres de l'Inkatha d'attaquer les partisans de l'ANC et les aidaient même à le faire, les documents rendus publics constituaient les premières preuves véritables des liens soupçonnés. Malgré les appels à la démission du gouvernement ou du moins de certains ministres, le gouvernement a réussi à surmonter la crise. Le 29 juillet 1991, le président de Klerk a annoncé un nouveau cabinet où Magnuus Malaan, ministre de la Défense, et Adriaan Volk, ministre de la Justice et de l'Ordre public, tenus responsables des actions des forces policières, occupaient dorénavant des portefeuilles moins importants, une initiative qui a plus ou moins apaisé l'ANC. D'ailleurs, le 1er août,

RECYCLED RECYCLÉ

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHEQUE DU PARLEMENT

l'ANC a émis une déclaration dans laquelle il critiquait ouvertement le gouvernement, mais annonçait également être prêt à reprendre, après les avoir suspendues en mai, les discussions en vue de préparer la voie aux négociations constitutionnelles. En somme, même si la crise au sujet des fonds pour l'Inkatha a terni l'image du gouvernement, elle n'a pas sérieusement menacé le processus menant aux négociations constitutionnelles, maintenant prévues pour 1992.

D'ailleurs, le 4 septembre 1991, le gouvernement sud-africain a annoncé ses propositions constitutionnelles qui, entre autres, donneraient le droit de vote aux Noirs et créeraient un parlement bicaméral. Les propositions ont été critiquées par l'ANC et d'autres groupes, mais on reconnaît qu'il y a encore des possibilités de négociations. Pendant ce temps, un accord signé à Genève le même jour entre le gouvernement sud-africain et le haut commissaire des Nations Unies pour les réfugiés rendait possible le retour des exilés et accordait une amnistie pour les crimes de nature politique. Cet accord a enlevé certains obstacles qui retardaient les négociations constitutionnelles. Cependant, ces dernières pourraient aussi être menacées par les affrontements violents entre divers groupes; on a donc négocié, avec l'aide des groupes religieux, un accord de paix dans le but de mettre fin à la violence. Même si des éléments de la société sud-africaine, notamment des groupes de Blancs d'extrême droite, s'opposent toujours au processus de réforme et ont supposément provoqué une nouvelle ronde de violence après une période de calme relatif à la fin de l'été, l'accord de paix a été signé le 14 septembre 1991 par le gouvernement, l'ANC, l'Inkatha, les syndicats et des représentants des Églises. Il y a encore des tensions entre l'ANC et le gouvernement et surtout entre l'ANC et l'Inkatha, mais à l'approche des négociations constitutionnelles, la plupart des Noirs et des Blancs semblent constater qu'il est nécessaire de limiter les affrontements violents dans le pays pour créer un climat propice aux négociations. Malgré l'accord, la violence a quand même marqué les derniers jours de septembre, mais le désir de mener le processus de réforme jusqu'au bout semble assez solide pour survivre aux tensions attisées par les affrontements.

RECYCLED · RECYCLÉ

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHEQUE DU PARLEMENT

La communauté noire a fait avancer sa cause en octobre en établissant un front commun en préparation pour le début officiel des négociations constitutionnelles. Lors d'une conférence tenue à Durban du 25 au 27 octobre 1991, plusieurs groupes de Noirs, dont le Congrès panafricain, se sont mis d'accord pour s'allier à l'ANC afin d'établir le Front patriotique, qui représenterait une grande partie de la communauté noire. Cependant, le fait que l'Inkatha et AZAPO aient refusé de participer à la conférence montre les divisions qui subsistent au sein de la communauté noire. Quoi qu'il en soit, les représentants du Front ont recontré, les 29 et 30 novembre 1991, des officiels du gouvernement et des représentants de l'Inkatha et d'autres groupes afin de préparer la voie aux négociations constitutionnelles officielles prévues pour décembre lors de la première réunion de la Convention pour l'Afrique du Sud démocratique.

5. Négociations constitutionnelles

Quelques jours avant le début officiel des négociations constitutionnelles, le Front patriotique a connu un revers lorsque le Congrès panafricain a modifié sa position et déclaré qu'il ne participerait pas à la Convention. L'annonce, en octobre, du fait que l'organisme s'était lié au Front patriotique avait accentué les divisions au sein du Congrès panafricain, qui avait longtemps refusé toute négociation avec le gouvernement. Le 16 décembre 1991, l'organisme a tenu un congrès spécial au cours duquel il a confié à ses leaders le mandat de boycotter la Convention. L'absence du Congrès panafricain à la Convention n'affaiblira pas sérieusement la position du Front patriotique car l'ANC représente une grande partie de la communauté noire. Par contre, le refus du Chef Buthelezi de participer à la Convention pose un problème. Ce dernier a en effet annoncé le 18 décembre 1991 qu'il boycotterait la Convention parce qu'on avait refusé de laisser le roi des Zulus y participer. Le Chef Buthelezi a aussi demandé à ce que son *homeland*, le KwaZulu, envoie une délégation à la Convention; il semble s'agir là d'une tentative pour jouir d'une plus grande influence dans les négociations. De toute façon, même si le Chef Buthelezi a décidé de ne pas se présenter aux négociations, la présence du Inkatha Freedom Party à ces dernières lui permettra de s'asurer une participation indirecte.

RECYCLED · RECYCLÉ

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Malgré le boycott du Congrès panafricain et du Chef Buthelezi, 19 groupes, comptant en tout 228 délégués, ont participé à la première réunion de la Convention pour l'Afrique du Sud démocratique les 20 et 21 décembre 1991. Sous la co-présidence du juge Ismail Mohamed et du juge Petrus Shabort, la Convention a entamé le long processus visant à transformer l'Afrique du Sud en un État vraiment démocratique, qui respecte les droits de tous ses citoyens. Les 19 groupes qui ont pris part à la réunion représentent une grande partie de la communauté blanche et de la communauté noire, y compris les *homelands;* pour leur part, les groupes absents, comme AZAPO et le Afrikaner-Weerstandbleweging (AWB), représentent les extrémistes des deux communautés qui n'acceptent pas le processus de réforme. Nelson Mandela et l'ANC, d'une part, et le président de Klerk et le Parti national, d'autre part, constituent donc les principaux acteurs dans le processus constitutionnel, car ils reçoivent l'appui d'une majorité des citoyens sud-africains.

La première journée de la Convention, le 20 décembre, a été marquée par un échange d'opinions franc et parfois acerbe, notamment entre Mandela et de Klerk. On a établi les positions de négociation, l'ANC pronant une assemblée constituante et un gouvernement intérimaire, et le Parti national se déclarant contre ces propositions et indiquant que la période de transition pourrait prendre jusqu'à dix ans. Le deuxième jour, les participants se sont montrés plus conciliants et malgré le fait que l'Inkatha et deux des *homelands* n'aient pas signé le document final, la réunion s'est terminée sur une note positive. Ainsi, après plusieurs années de violence et malgré les tensions qui existent toujours entre les différents éléments de la société sud-africaine, l'Afrique du Sud a finalement atteint l'étape des négociations constitutionnelles officielles.

Afin de préparer la prochaine réunion de la Convention, cinq groupes de travail ont été chargés d'étudier diverses questions dont la création d'une nouvelle constitution, le processus de transition et la participation des *homelands* à ce processus. Cependant, alors que la violence entre Noirs s'accentuait, le gouvernement s'inquiétait de plus en plus de l'érosion de l'appui de la communauté blanche au processus de

RECYCLED/RECYCLÉ

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

réformes. Le 25 janvier 1992, le président de Klerk a tenté de rassurer les Blancs lors d'un discours au Parlement en promettant qu'ils pourraient voter sur une nouvelle constitution avant sa mise en place. Cependant, la victoire du Parti conservateur lors de l'élection complémentaire du 19 février à Potchefstroom a relancé le débat sur le niveau d'appui que les Blancs accordaient aux politiques de réforme du gouvernement de Klerk. Le chef du Parti conservateur, les chefs des groupes d'extrême droite et certains journalistes affirmaient que les résultats de l'élection complémentaire démontraient que les Blancs s'opposaient de plus en plus aux réformes.

Le président de Klerk ne pouvait se permettre de laisser planer le doute quant à l'appui des Blancs à ses réformes. Puisqu'il en n'était qu'à mi-chemin de son mandat, il ne voulait pas déclencher des élections, mais il ne voulait pas non plus voir la position du gouvernement à la Convention minée par des doutes sur l'appui des Blancs, alors que s'entamaient les étapes critiques des négociations constitutionnelles. Aussi, le 20 février 1992, il annonça qu'un référendum aurait lieu le 17 mars au sein de la communauté blanche. Pris par surprise, les groupes de Noirs ainsi que le Parti conservateur ont d'abord réagi violemment à l'annonce. L'ANC s'en est pris à ce qui était à ses yeux un vote de nature raciste, mais comme les autres groupes de Noirs, il a sans doute constaté que le gouvernement ne cherchait qu'à renouveler son mandat auprès de son électorat; il a probablement aussi reconnu qu'un référendum pourrait mieux assurer le succès des négociations constitutionnelles que le doute constant quant à l'appui des Blancs pour les réformes. Par contre, étant donné que de Klerk avait promis de démissioner si les Blancs n'approuvaient pas ses réformes, on craignait beaucoup en Afrique du Sud et à l'étranger une victoire du non, car une telle vicoire semblait vouer le pays à la guerre civile.

Le référendum a eu lieu sans incidents le 17 mars 1992. La participation s'est élevée à plus de 80 p. 100 et les électeurs ont voté majoritairement - dans une proportion de près de 70 p. 100 - en faveur du processus de réforme entamé par de Klerk en 1990. En Afrique du Sud et à l'étranger, les résultats ont été interprétés comme un signe sans équivoque

RECYCLED/RECYCLÉ

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

que l'apartheid sera bel et bien abandonné et que l'Afrique du Sud aura bientôt une nouvelle constitution. Même pendant la campagne référendaire, les participants aux discussions menant à la prochaine réunion de la Convention avaient fait beaucoup de progrès. Le 24 février, l'ANC avait annoncé qu'il acceptait la proposition du gouvernement de créer un parlement intérimaire élu. Même si les participants à la Convention en sont arrivés à un consensus sur de nombreuses questions, il en reste d'autres qui nécessiteront de longues, et parfois difficiles, discussions. Cependant, le référendum a éliminé plusieurs doutes quant à l'appui de la communauté blanche à la réforme constitutionnelle et a mis en relief le peu d'appui dont bénéficient les groupes d'extrême droite qui voulaient arrêter les réformes. Ainsi, le mouvement vers la réforme démocratique est plus fort que jamais, une situation qui devrait aider les participants à la Convention à obtenir une consensus sur les questions à résoudre.

B. La réaction internationale

1. Attitudes envers l'ANC et les sanctions

Malgré leur opposition à l'apartheid, les puissances occidentales, surtout les États-Unis et la Grande-Bretagne, hésitèrent à exercer des pressions politiques et économiques plus sévères sur l'Afrique du Sud jusqu'en 1985. Les puissances occidentales craignaient un accroissement de l'influence soviétique dans cette région et hésitaient à délaisser le gouvernement sud-africain, qui s'est toujours farouchement opposé au communisme.

Cependant, les pays occidentaux ont décidé en 1985 et 1986 d'imposer des sanctions de plus en plus sévères pour signaler à l'Afrique du Sud l'impatience de la communauté internationale face au manque de réformes dans ce pays et son anxiété face aux tactiques policières employées contre les manifestants. Le Canada s'est joint aux autres pays du Commonwealth pour imposer des restrictions touchant notamment les investissements, l'importation de certains produits et les liaisons aériennes. La plupart des pays de l'Afrique, du Commonwealth et de la Scandinavie étaient en faveur du maintien des sanctions économiques prises contre l'Afrique du Sud. Le secteur privé a aussi pris des mesures contre l'Afrique du Sud. De nombreuses entreprises multinationales comme General Motors, IBM et Kodak ont vendu leurs installations en Afrique du Sud à des

RECYCLED • RECYCLÉ

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

hommes d'affaires du pays à cause des campagnes de désinvestissement menée par des éléments de l'opinion publique occidentale.

La vague de réformes initiée par le président de Klerk et notamment la libération de Nelson Mandela a poussé la communauté internationale à mettre de côté l'idée d'imposer de nouvelles sanctions contre l'Afrique du Sud. Le président de Klerk espérait sans doute que l'attitude plus conciliatoire de la communauté internationale envers l'Afrique du Sud et la reconnaissance de son engagement à poursuivre avec les réformes rendraient finalement possible l'élimination des sanctions. Au mois de décembre 1990, Oliver Tambo et d'autres leaders de l'ANC ont soulevé la possibilité de demander à la communauté internationale de retirer les sanctions contre l'Afrique du Sud. Cependant, lors de la conférence consultative de l'ANC tenue du 14 au 16 décembre, les membres de l'ANC ont voté pour le maintien des sanctions afin de continuer à exercer des pressions sur le gouvernement sud-africain. D'ailleurs, la décision du 15 avril 1991 de la Communauté européenne d'aller encore plus loin en levant les restrictions sur les importations de fer, d'acier et de pièces d'or d'Afrique du Sud a suscité une vive réplique de l'ANC.

Néanmoins, les relations entre l'Afrique du Sud et la communauté internationale se sont tellement améliorées que le Comité international des jeux olympiques a annoncé le 9 juillet 1991 qu'il avait décidé de reconnaître le Comité national olympique de l'Afrique du Sud, rendant ainsi possible la participation de ce pays aux Jeux de 1992. La décision du Comité international a en grande partie mis fin au boycottage international des contacts sportifs avec l'Afrique du Sud et a accéléré le mouvement au sein de la communauté internationale vers la levée des sanctions. En effet, quelques jours après l'annonce de la décision du Comité international des jeux olympiques, le 11 juillet, le président Bush a annoncé que les sanctions imposées par les États-Unis dans le cadre du *Comprehensive Anti-Apartheid Act* de 1986 seraient levées, car il considérait que les conditions établies par la loi ont été atteintes. L'ANC a critiqué la décision des États-Unis parce qu'il veut que les sanctions soient maintenues afin que les pressions internationales sur le

RECYCLED • RECYCLÉ

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

gouvernement sud-africain continuent de s'exercer pendant les négociations constitutionnelles.

Une bonne partie de la communauté internationale se demande toutefois s'il y a lieu de maintenir les sanctions maintenant que les lois de l'apartheid ont été abrogées. **Le vote en faveur de la poursuite des réformes enregistré lors du référendum du 17 mars 1992 accélérera vraisemblablement le mouvement d'élimination des sanctions.** Même le Commonwealth, qui a fortement appuyé l'imposition de sanctions, repense sa position compte tenu de la nouvelle situation.

2. La position du Commonwealth

À la clôture de la réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth en octobre 1987, tous les membres, sauf la Grande-Bretagne, ont convenu que les sanctions étaient un moyen efficace d'exercer des pressions sur l'Afrique du Sud et qu'elles devraient être maintenues; ils ont de plus approuvé de nouvelles mesures, y compris l'octroi d'une aide additionnelle aux États de la Ligne de front et la création, sous la présidence du secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada, Joe Clark, d'une Commission des ministres des Affaires étrangères du Commonwealth chargée de suivre l'évolution de la situation en Afrique du Sud et de conseiller les chefs d'État du Commonwealth.

Cette Commission a tenu sa première réunion à Lusaka (Zambie) les 1er et 2 février 1988 et sa deuxième rencontre à Toronto les 2 et 3 août 1988. Lors de sa troisième réunion, qui a eu lieu à Harare, au Zimbabwe, du 6 au 8 février 1989, la Commission a réaffirmé l'efficacité des sanctions et en s'engageant à en resserrer quelques-unes.

La Commission des ministres des affaires étrangères du Commonwealth a tenu sa quatrième réunion à Canberra, en Australie, du 7 au 9 août 1989. Elle a alors discuté de nouvelles sanctions économiques, mais elle s'en est remise à la réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth prévue pour octobre. Lors de leur réunion à Kuala Lumpur, en Malaisie, du 18 au 24 octobre 1989, les chefs de gouvernement du Commonwealth ont préparé une déclaration conjointe qui a réaffirmé la position du Commonwealth en ce qui a trait aux sanctions, tout en indiquant qu'on n'en

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

imposera pas de nouvelles pour au moins six mois afin de donner la chance à l'Afrique du Sud de prouver sa volonté de procéder à des réformes.

Le Commonwealth a favorablement accueilli la libération de Nelson Mandela et les autres réformes mise en oeuvre par le président de Klerk, mais la plupart des pays membres sont d'avis qu'il faut maintenir les sanctions afin de continuer à exercer des pressions sur le gouvernement sud-africain. Cependant, le 20 février 1990, le gouvernement britannique a annoncé que les nouveaux investissements en Afrique du Sud ne seraient plus bannis, une sanction qu'il avait imposée de concert avec les autres pays de la Communauté européenne.

Lors d'une réunion à Abuja, au Nigéria, les 16 et 17 mai, la Commission des ministres des Affaires étrangères du Commonwealth, dans une déclaration nommée l'engagement d'Abuja, a réaffirmé l'engagement du Commonwealth de laisser les sanctions en place et a exprimé son appui pour les mesures prises par le gouvernement et l'ANC en vue de paver la voie aux négociations constitutionnelles entre les communautés noires et blanches.

Par suite de la déclaration du président de Klerk le 1er février 1991, qui annonçait l'intention du gouvernement d'abroger les dernières lois discriminatoires, la Commission a tenu une réunion spéciale à Londres le 16 février. On avait prédit que la Commission proposerait le retrait des sanctions du Commonwealth; mais tout en soulignant les progrès accomplis par l'Afrique du Sud, la Commission a décidé qu'on devait maintenir les sanctions en attendant de voir d'autres reformes constitutionnelles.

Un mini-sommet des chefs de gouvernement du Commonwealth prévu pour juin a été annulé en raison de la situation politique en Inde et en Australie; la position du Commonwealth sur les sanctions a donc été revue lors d'une réunion de la Commission des ministres des affaires étrangères du Commonwealth qui a eu lieu les 13 et 14 septembre 1991 à la Nouvelle-Delhi. Les membres de la Commission se sont mis d'accord pour recommander aux chefs de gouvernement du Commonwealth, qui doivent se réunir en octobre, de lever certaines des sanctions du Commonwealth, à savoir certaines sanctions dite "personne à personne" comme les

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

restrictions consulaires et des visas, le boycottage des contacts culturels et scientifiques, les restrictions sur la promotion du tourisme et l'interdiction des liens aériens directs. Le Comité a aussi recommandé que les sanctions économiques et commerciales du Commonwealth soient maintenues jusqu'au moment où tous les groupes en Afrique du Sud pourront participer pleinement et efficacement aux négociations. Quant aux sanctions financières, la Commission a affirmé qu'on ne devrait les lever qu'au moment où aura été conclu un accord sur le texte d'une nouvelle constitution.

Lors de la Conférence des chefs de gouvernement du Commonwealth qui a eu lieu à Harare, au Zimbabwe, du 12 au 22 octobre 1991, ces derniers ont, avec l'appui de Nelson Mandela, approuvé les recommendations de la Commission des ministres des Affaires étrangères à savoir, que certaines sanctions imposées par le Commonwealth soient levées. En janvier 1992, le ministère des Affaires extérieures a signalé que, par suite de la décision du Commonwealth, certaines restrictions sur les exportations d'ordinateurs et d'autres équipements canadiens vers l'Afrique du Sud ont été levées.

Les membres du Commonwealth ont accueilli avec joie le mandat donné au gouvernement de Klerk pour la poursuite des réformes lors du référendum du 17 mars 1992; ils ont cependant indiqué que certaines sanctions seraient maintenues, comme prévu, jusqu'à l'établissement d'un gouvernement intérimaire ou à la mise en place de mesures de transition.

MESURES PARLEMENTAIRES

À mesure que s'est envenimée la situation en Afrique du Sud, les parlementaires canadiens ont exprimé leurs inquiétudes face à la violence des confrontations et à la lenteur des réformes. Le 13 septembre 1985, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, Joe Clark, a fait à la Chambre des communes une déclaration dans laquelle il a souligné l'opposition du Canada à l'apartheid et demande au gouvernement sud-africain de libérer les prisonniers politiques, d'établir une procédure de consultation des chefs les plus représentatifs des communautés noire,

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

indienne et métisse et de négocier avec eux, et d'entreprendre un programme de réformes. Il a aussi annoncé une série de mesures pour interdire les prêts de banques et les ventes de produits pétroliers à l'Afrique du Sud, sanctions qui s'ajoutaient à celles qui avaient été annoncées le 6 juillet 1985.

Dans son rapport publié en juin 1986, le Comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes sur les relations extérieures du Canada a appuyé l'imposition de toute une gamme de sanctions économiques pour protester contre le manque de progrès dans la suppression de l'apartheid. Le 12 juin, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a annoncé de nouvelles mesures par lesquelles le gouvernement mettait un terme à ses achats de produits sud-africains et à la promotion du tourisme. Le lendemain, la Chambre des communes a tenu un débat d'urgence sur la situation en Afrique du Sud, au cours duquel des députés de tous les partis ont signalé leur préoccupation quant à la crise en Afrique australe et ont débattu de l'impact des sanctions.

Le 17 juillet 1986, le Comité permanent des droits de la personne a adopté une motion exhortant le gouvernement canadien à poursuivre ses efforts pour intensifier les pressions politiques et économiques sur le gouvernement sud-africain afin que celui-ci renonce à l'apartheid et à l'occupation de la Namibie.

Le 10 septembre 1987, en réponse à une question du chef de l'opposition, le premier ministre Mulroney, comme l'avait fait la veille le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Clark, a réaffirmé l'intention du Canada de mettre fin à ses relations économiques et diplomatiques avec l'Afrique du Sud si les autres mesures anti-apartheid n'avaient pas l'effet escompté. Le même jour, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a souligné de nouveau, en réponse à une question de M^me^ Pauline Jewett, députée néo-démocrate, que le gouvernement canadien n'approuvait pas l'utilisation de la violence pour que soit mis fin à l'apartheid. Le 5 février 1988, M. Clark a donné un compte rendu de la réunion de la commission des ministres des Affaires étrangères du Commonwealth tenue à Lusaka en Zambie. Il a indiqué les mesures nécessaires pour contrer la position de l'Afrique du Sud sur l'apartheid.

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHEQUE DU PARLEMENT

L'imposition par le gouvernement sud-africain, à la fin février, de nouvelles restrictions touchant les activités des groupes anti-apartheid, ainsi qu'une série de questions de l'opposition au sujet des politiques canadiennes, ont incité M. Clark à faire une déclaration à la Chambre le 2 mars 1988. M. Clark a soutenu qu'il était nécessaire de laisser ouverte l'ambassade canadienne en Afrique du Sud afin de surveiller la situation là-bas et d'acheminer l'aide fournie aux groupes anti-apartheid; il a toutefois réitéré l'engagement du gouvernement de couper tous les liens économiques et diplomatiques avec l'Afrique du Sud s'il n'y avait pas suffisamment de progrès dans le démantèlement de l'apartheid.

Le 3 mai 1988, la Chambre a débattu une motion proposée par le député de Western Arctic, Dave Nickerson, et demandant l'annulation de certaines sanctions canadiennes contre l'Afrique du Sud. Presque tous les députés qui ont participé au débat ont indiqué leur désaccord avec cette motion.

Les 26 et 27 juillet 1988, la Chambre a soulevé le problème de la participation d'athlètes professionnels sud-africains à des manifestations sportives au Canada. Quelques jours plus tard, M. Clark a indiqué que les restrictions en vigueur visant l'entrée de tels athlètes au Canada seraient resserrées. En septembre 1988, des achats effectués par le gouvernement auprès de sociétés sous contrôle sud-africain établies au Canada, ainsi que des subventions que le gouvernement aurait accordées à de telles sociétés, ont été montés en épingle jusqu'à ce que M. Clark fasse remarquer, le 13 septembre, que les articles en question n'étaient pas visés par les restrictions en vigueur.

En réponse à une question posée le 27 septembre 1988, le premier ministre Mulroney a de nouveau déclaré que, de l'avis du gouvernement, il n'était pas opportun de rompre les relations diplomatiques avec l'Afrique du Sud; il a par ailleurs fait allusion à de nouvelles mesures que M. Clark avait annoncées la veille à Québec, comme l'octroi de nouvelles subventions à des groupes anti-apartheid en Afrique du Sud.

Le 22 juin 1989, en réponse à une question au sujet des golfeurs professionnels qui ne tenaient pas compte de l'interdiction des contacts sportifs avec l'Afrique du Sud, le secrétaire d'État aux Affaires

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

extérieures a indiqué son intention de renforcer la politique du Canada sur cette question, ce qu'il a fait le 28 juin, notamment en étendant l'interdiction déjà en vigueur aux athlètes professionnels.

L'annonce faite le 18 octobre au sujet du rééchelonnement de la dette sud-africaine a soulevé de nombreuses questions quant à la politique du gouvernement canadien envers l'Afrique du Sud. Le ministre des Relations extérieures a affirmé que le Canada continuerait à exercer des pressions sur l'Afrique du Sud. On a aussi soulevé des questions au sujet du voyage dans ce pays d'un député progressiste-conservateur.

Le lendemain de la libération de Mandela, le 12 février 1990, John Crosbie, ministre du Commerce international, a confirmé les déclarations du Premier ministre et du secrétaire d'État aux Affaires extérieures Joe Clark voulant que le Canada maintienne ses sanctions contre l'Afrique du Sud afin d'encourager de nouvelles réformes. M. Clark a d'ailleurs réaffirmé la position du Canada sur les sanctions lors d'une déclaration faite à la Chambre des communes le 7 mars 1990, où il a dressé un compte rendu de sa réunion avec Nelson Mandela le 27 février à Lusaka, en Zambie. M. Clark a dit qu'il avait signalé aux chefs de l'ANC que le gouvernement canadien ne consentirait pas d'aide directe pour la réintégration de l'ANC dans la vie politique sud-africaine, mais il a encouragé les citoyens canadiens à fournir de l'aide à l'organisation. Les députés qui ont parlé en tant que représentants de l'opposition se sont dits heureux de la libération de Mandela et ont revendiqué plus d'aide pour l'ANC.

Le 18 juin 1990, Nelson Mandela a prononcé un discours devant les deux Chambres du Parlement réunies, un des événements marquants de son voyage au Canada. Il a remercié le peuple canadien pour l'appui qu'il a donné au cours des années à la communauté noire dans sa lutte pour mettre fin à l'apartheid et pour établir une vraie démocratie en Afrique du Sud. M. Mandela a demandé au Canada de maintenir les sanctions qu'il a imposée contre l'Afrique du Sud afin que la pression continue de s'exercer sur le gouvernement sud-africain. Dans son discours de bienvenue au Canada au leader de l'ANC, le Premier ministre Mulroney a réaffirmé l'engagement du Canada de maintenir ses sanctions.

RECYCLED · RECYCLÉ

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Lors d'une visite officieuse à Ottawa, en octobre 1990, une délégation de parlementaires sud-africains s'est réunie avec des parlementaires canadiens. Le 17 décembre, Monique Landry, ministre des Relations extérieures et du développement international, a réaffirmé l'engagement du Canada envers le maintien des sanctions contre l'Afrique du Sud.

Le 28 février 1991, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures Joe Clark a fait une déclaration à la Chambre des communes au sujet de la réunion spéciale de la Commission des ministres des affaires étrangères du Commonwealth qui a eu lieu le 16 février et au cours de laquelle on a décidé que le Commonwealth devrait maintenir ses sanctions contre l'Afrique du Sud dans l'attente de d'autres réformes.

Le 18 septembre 1991, le premier ministre Mulroney a annoncé qu'il avait remis à plus tard un voyage en Afrique du Sud, déclarant que la situation dans ce pays n'était pas encore propice à des visites de la part de chefs de gouvernement occidentaux.

Le 9 mars 1992, le Sous-comité du développement et des droits de la personne du Comité permanent des affaires étrangères et du commerce extérieur a continué son examen de la situation en Afrique du Sud et en Afrique australe.

Le 18 mars 1992, en réponse à une question en Chambre, le premier ministre s'est dit très heureux de l'appui massif que les électeurs sud-africains ont accordé au gouvernement lors du référendum tenu la veille.

CHRONOLOGIE

3 septembre 1984 - L'ouverture du Parlement sud-africain, qui est doté d'une nouvelle chambre pour les Indiens et d'une autre pour les Métis, est marquée par des émeutes dans les communautés noires.

6 juillet 1985 - Le Canada impose une première série de sanctions contre l'Afrique du Sud.

12 juin 1986 - Le gouvernement sud-africain décrète l'état d'urgence dans tout le pays.

RECYCLED · RECYCLÉ

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

3-5 août 1986 - Au mini-sommet du Commonwealth à Londres, le Canada, l'Australie, la Zambie, le Zimbabwe, l'Inde et les Bahamas recommandent, malgré l'opposition de la Grande-Bretagne, l'imposition de nouvelles sanctions par le Commonwealth.

10 septembre 1987 - Le premier ministre Mulroney réaffirme l'intention du Canada de mettre fin à ses relations économiques et diplomatiques avec l'Afrique du Sud si les autres mesures anti-apartheid n'ont pas l'effet escompté.

17 octobre 1987 - La Conférence des chefs de gouvernement du Commonwealth tenue à Vancouver se termine par un accord de tous les pays, sauf la Grande-Bretagne, visant l'emploi de mesures additionnelles contre l'Afrique du Sud.

1er et 2 février 1988 - À sa première réunion tenue à Lusaka en Zambie, la Commission des ministres des Affaires étrangères du Commonwealth décide d'entamer une campagne contre l'apartheid.

2 et 3 août 1988 - À sa deuxième rencontre à Toronto, la Commission des ministres des Affaires étrangères du Commonwealth examine les sanctions, la censure en Afrique du Sud et l'aide aux pays de la Ligne de front.

26 septembre 1988 - M. Joe Clark, secrétaire d'État aux Affaires extérieures, annonce le durcissement de certaines sanctions ainsi que de nouvelles initiatives visant à appuyer les efforts pacifiques déployés contre l'apartheid.

22 décembre 1988 - L'Angola, Cuba et l'Afrique du Sud signent un accord prévoyant l'indépendance de la Namibie et le retrait des troupes cubaines de l'Angola.

2 février 1989 - P.W. Botha démissionne comme chef du Parti national, mais demeure président. Le Parti choisit Frederik Willem de Klerk comme nouveau chef.

6-8 février 1989 - Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures Joe Clark préside la troisième rencontre de la Commission des ministres des Affaires étrangères du Commonwealth à Harare au Zimbabwe.

6 mars 1989 - Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures annonce que l'Afrique du Sud sera ajoutée à la Liste de pays visés par contrôle (LPVC), afin

RECYCLED/RECYCLÉ

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

qu'on puisse exercer un contrôle sur l'exportation de produits de haute technologie vers ce pays.

28 juin 1989 - Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures et le ministre d'État à la Condition physique et au Sport amateur annoncent l'adoption d'une politique plus rigoureuse en ce qui concerne les contacts sportifs entre le Canada et l'Afrique du Sud.

7-9 août 1989 - Lors de sa quatrième réunion, à Canberra, en Australie, la commission des ministres des Affaires étrangères du Commonwealth étudie l'efficacité des sanctions, les prêts bancaires à l'Afrique du Sud et la situation en Namibie.

14 août 1989 - P.W. Botha démissionne de son poste de président à la suite d'un sérieux différend avec les membres du Cabinet. F.W. de Klerk devient président par intérim.

6 septembre 1989 - Lors des élections au Parlement tricaméral, le Parti national obtient 93 des 166 sièges à la chambre des Blancs.

20 septembre 1989 - F.W. de Klerk est assermenté comme président, pour un mandat de cinq ans.

18-24 octobre 1989 - Lors de la Conférence des chefs de gouvernement du Commonwealth, tenue à Kuala Lumpur, en Malaisie, le premier ministre britannique désavoue une déclaration conjointe réaffirmant la position du Commonwealth sur l'Afrique du Sud.

2 février 1990 - Lors d'un discours au Parlement, le président de Klerk met fin à l'interdiction de l'ANC, du Congrès panafricain et du Parti communiste sud-africain et annonce que Nelson Mandela sera libéré sous peu.

11 février 1990 - Nelson Mandela quitte le complexe pénitentiaire Victor Verster.

16 février 1990 - Le Conseil exécutif national de l'ANC à Lusaka en Zambie annonce qu'il est prêt à envoyer une délégation en Afrique du Sud pour entamer des discussions avec le gouvernement.

20 février 1990 - Le gouvernement britannique annonce qu'il n'interdit plus les nouveaux investissements en

RECYCLED-RECYCLÉ

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Afrique du Sud, sanction qu'il avait imposée avec les autres pays de la Communauté européenne.

4 mai 1990 - Après trois jours de discussions, l'ANC et le gouvernement sud-africain se mettent d'accord sur une déclaration conjointe, l'accord de Groote Schuur, qui confirme leur engagement à préparer la voie pour des négociations constitutionnelles dans un climat de paix.

16 et 17 mai 1990 - Lors d'une réunion à Abuja, au Nigeria, la commission des ministres des Affaires étrangères du Commonwealth publie une déclaration, l'engagement d'Abuja, qui réaffirme la position du Commonwealth sur les sanctions.

7 juin 1990 - Le président de Klerk, annonce que l'état d'urgence sera levé partout en Afrique du Sud sauf dans la province du Natal.

18 juin 1990 - Nelson Mandela s'adresse aux deux chambres du Parlement à Ottawa. Dans son discours de bienvenue, le premier ministre Mulroney réaffirme l'engagement du Canada de maintenir les sanctions imposées contre l'Afrique du Sud.

19 juin 1990 - La Chambre des Blancs en Afrique du Sud vote l'abolition du *Separate Amenities Act* qui assurait la ségrégation raciale dans les lieux et les services publics.

6 août 1990 - Les discussions entre des représentants du gouvernement et de l'ANC se terminent par un accord, la déclaration de Pretoria, sur la libération de prison de membres de l'ANC et sur les mesures pour le retour d'environ 20 000 Sud-africains en exil. L'ANC annonce qu'il suspend toutes ses actions armées.

19 septembre 1990 - Des représentants de l'ANC et de l'Inkatha, se rencontrent pour discuter des façons d'arrêter la violence entre leurs partisans. Il s'agit du premier contact officiel entre les deux groupes depuis 1979.

15 décembre 1990 - La Communauté européenne (CE) annonce qu'elle retire la restriction sur les nouveaux investissements par ses membres en Afrique du Sud.

16 décembre 1990 - À la conférence consultative de l'ANC, les membresde l'ANC votent en faveur du maintien des sanctions.

RECYCLED/RECYCLÉ

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

29 janvier 1991 - Nelson Mandela, de l'ANC, et le Chef Buthelezi, de l'Inkatha, se rencontrent pour discuter des tentatives visant à mettre fin aux confrontations entre les membres de leurs groupes respectifs.

16 février 1991 - Lors d'une réunion spéciale à Londres, la Commission des ministres des Affaires étrangères du Commonwealth se dit heureuse du progrès accompli en Afrique du Sud, mais décide de maintenir les sanctions dans l'attente de d'autres réformes.

30 mars 1991 - Nelson Mandela et le Chef Buthelezi se rencontrent de nouveau pour tenter de mettre fin à la violence qui a toujours cours entre les partisans de l'ANC et ceux de l'Inkatha.

5 avril 1991 - Nelson Mandela déclare que l'ANC se retirera des discussions avec le gouvernement si ce dernier ne prend pas des mesures pour mettre fin à la violence dans les townships, comme obliger les ministres de la Défense et de la Justice à démissionner.

15 avril 1991 - La Communauté européenne décide de lever les restrictions sur les importations de fer, d'acier et de pièces d'or d'Afrique du Sud.

8 mai 1991 - Face à l'augmentation des tensions entre les partisans de l'ANC et ceux de l'Inkatha, le président de Klerk rencontre Nelson Mandela.

18 mai 1991 - Le Conseil exécutif de l'ANC annonce la suspension de sa participation aux pourparlers constitutionnelles avec le gouvernement.

20 mai 1991 - Le président de Klerk et le Chef Buthelezi se mettent d'accord sur des mesures pour contrôler le port d'armes aux réunions publiques dans l'espoir de mettre fin à la violence entre les partisans de l'ANC et ceux de l'Inkatha.

24 et 25 mai 1991 - Lors d'un sommet de paix, on discute des façons d'arrêter la violence entre Noirs. L'ANC ne participe pas à ce sommet.

5 juin 1991 - Le parlement sud-africain abroge deux lois discriminatoires, le *Group Areas Act* et le *Land Act*.

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

17 juin 1991 - Le parlement sud-africain abroge le dernier pilier juridique de l'apartheid, le *Population Registration Act*.

6 et 7 juillet 1991 - La Convention nationale de l'ANC élit Nelson Mandela président et donne au nouvel exécutif le mandat d'entamer des négociations constitutionnelles avec le gouvernement.

9 juillet 1991 - Le Comité international des jeux olympiques annonce qu'il reconnaît dorénavant le Comité olympique national de l'Afrique du Sud, mettant fin plus ou moins au boycott international sportif de l'Afrique du Sud.

11 juillet 1991 - Le président Bush annonce que les sanctions des États-Unis imposées dans le cadre de la *Comprehensive Anti-Apartheid Act of 1986* seront levées.

19 juillet 1991 - Le gouvernement sud-africain admet que les forces policières ont donné des fonds à l'Inkatha afin de fortifier son opposition à l'ANC.

29 juillet 1991 - Le président de Klerk nomme Magnuus Malaan, ministre de la Défense, et Adriaan Volk, ministre de la Justice et de l'Ordre public, à des postes moins importants dans le Cabinet afin de mettre fin à la crise politique au sujet des fonds donnés à l'Inkatha.

1er août 1991 - Dans une déclaration critiquant le gouvernement au sujet des fonds donnés à l'Inkatha, l'ANC annonce qu'il est prêt à reprendre les discussions constitutionnelles avec celui-ci.

4 septembre 1991 - Le président de Klerk annonce des propositions qui, entre autres, donneraient le droit de vote aux Noirs.

- Le gouvernement sud-africain et le haut commissaire des Nations-Unies pour les réfugiés signent une entente qui permet le retour des exilés et qui accorde une amnistie pour les crimes politiques.

14 septembre 1991 - Le gouvernement sud-africain, l'ANC, l'Inkatha, des syndicats et des groupes représentants les Églises signent un accord qui établit le Comité national de la paix et qui énumère les mesures qui seront prises pour mettre fin à la violence dans les townships.

RECYCLED • RECYCLÉ

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

- À la fin de sa réunion à la Nouvelle-Delhi, la Commission des ministres des Affaires étrangères du Commonwealth recommande que certaines sanctions du Commonwealth, comme les restrictions sur les visas et sur les liens aériens, soient levées.

16-22 octobre 1991 - Lors de la Conférence des chefs de gouvernement du Commonwealth, tenue à Harare, au Zimbabwe, les recommendations de la Commission des ministres des Affaires étrangères du Commonwealth visant à lever certaines sanctions sont acceptées.

21 octobre 1991 - La secrétaire d'État aux affaires extérieures, Barbara McDougall, annonce l'établissement d'un Fonds spécial pour l'Afrique du Sud, qui fournira 9 million $ sur trois 2 ans pour promouvoir le dévelopement durable.

25-27 octobre 1991 - Lors d'une conférence tenue à Durban, le Congrès panafricain accepte de se joindre à l'ANC et à d'autres groupes anti-apartheid pour établir le Front patriotique en vue des négociations constitutionnelles. L'Inkatha et AZAPO ne participent pas à la réunion.

29 et 30 novembre 1991 - Des représentants de l'ANC et d'autres membres du Front patriotique rencontrent des représentants du gouvernement, de l'Inkatha et d'autres partis politiques afin de préparer la Convention pour une Afrique du Sud démocratique.

16 décembre 1991 - Le Congrès panafricain annonce qu'il ne participera pas à la Convention.

18 décembre 1991 - Le Chef Buthelezi annonce qu'il ne participera pas à la Convention étant donné qu'on a refusé de laisser le roi des Zulus y participer.

20 et 21 décembre 1991 - Les négociations constitutionnelles commencent officiellement lors de la première réunion de la Convention pour une Afrique du Sud démocratique, tenue à Johannesburg.

24 janvier 1991 - Lors d'un discours au Parlement, le président de Klerk assure les Blancs qu'ils auront la chance de voter sur une nouvelle constitution.

4 février 1992 - Le juge Richard Goldstone établit une commission judiciaire afin d'enquêter sur les rumeurs selon lesquelles des membres des forces militaires encouragent la violence entre Noirs.

RECYCLED/RECYCLÉ

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

19 février 1992 - La victoire du Parti conservateur lors d'une élection complémentaire soulève des doutes au sujet de l'appui des Blancs aux réformes du président de Klerk.

20 février 1992 - Le président de Klerk annonce qu'il y aura un référendum afin de savoir si les Blancs sont en faveur de la poursuite des réformes.

24 février 1992 - L'ANC annonce qu'il accepte la proposition du gouvernement de créer un parlement intérimaire élu.

17 mars 1992 - Les résultats du référendum - près de 70 p. 100 en faveur du oui - renforcent le mandat du président de Klerk en matière de poursuite des réformes.

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

Attwell, Michael. *South Africa, Background to the Crisis*. Londres, Sidgwick and Jackson, 1986, 224 p.

Beaudet, Pierre. "Le grand débat sur l'avenir économique de l'Afrique du Sud". *Le Monde diplomatique*, février 1991, p. 12-13.

Boles, Elizabeth. *The West and South Africa, Myths, Interests and Policy Options*. Atlantic Papers, n° 67. Londres, Croom Helm, 1988. 77 p.

Commission des ministres des Affaires étrangères du Commonwealth sur l'Afrique australe. *South Africa: The Sanctions Report*. Londres, Penguin Books, 1989, 273 p.

Freeman, Linda. "Getting Rich Together. Canada and South Africa 1990". *Southern Africa Report*, vol. 6, n° 3, décembre 1990, p. 4-9.

Groupe de personnalités éminentes du Commonwealth. *Mission to South Africa, The Commonwealth Report*. Harmondsworth (Angleterre), Penguin Books, 1986. 176 p.

Haski, Pierre. *L'Afrique blanche, histoire et enjeux de l'apartheid*. Paris, Éditions du Seuil, 1987. 308 p.

Shearing, Clifford. "Policing South Africa: Reflections on Botha's Reforms". *Cahiers canadiens de sociologie*, vol. 11, n° 3, automne 1986, p. 293-307.

Van Niekerk, Phillip. "South Africa Refocuses on CODESA". *The Globe and Mail* (Toronto), 23 mars 1992, p. A-1.

RECYCLED / RECYCLÉ

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Venter, Daniel. *South Africa Sanctions and the Multinationals*. Carden Publications, Chichester, United Kingdom, 1989, 234 p.

Wren, Christopher. "The Chief Steps Forward". *The New York Times Magazine*, 11 février 1991, p. 22-25, 52-56.